PARTENARIAT MONDIAL
pour L'EDUCATION
une éducation de qualité pour tous les enfants

EXAMEN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE 2014



Educate a Child

Table des matières

Résumé analytique 4
1. Introduction 10
1.1 Pourquoi le Partenariat mondial pour l'éducation soutient-il la participation de la société civile? 10
1.2 Comment le Partenariat mondial travaille-t-il avec la société civile? 10
1.3 Qui est la société civile? 11
1.4 Comment la société civile est-elle organisée et représentée? 11
1.5 Comment les enseignants sont-ils représentés et organisés? 12
1.6 Quelle est la stratégie d'engagement de la société civile? 12
1.7 Quel est l'objectif de l'examen de la société civile 2014? 13
2. Méthode 15
2.1 Objectif de l'examen de la Société civile 15
2.2 Grille analytique 15
2.3 Révision de la documentation 15
2.4 Entretiens 16
2.5 Questionnaire 16
2.6 Limites méthodologiques 17
3. Participation de la société civile à l'échelle mondiale 18
3.1 Réalisations et facteurs favorables 18
3.2 Facteurs favorables 20
3.3 Défis de la participation de la société civile au niveau mondial 21
4. Participation de la société civile à l'échelle nationale 27
4.1 Réalisations et progrès 27
4.2 Facteurs favorables 32
4.3 Défis externes à la participation de la société civile au niveau national 35
4.4 Défis internes à la participation nationale de la société civile 43
4.5 Recommandations 48
Annexes 50
Annexe 1: Le Partenariat mondial pour l'éducation, les structures nationales et l'appui du Secrétariat 51
1. Structure du Conseil d'administration et gouvernance globale 51

2. Cadres de politiques nationales 52
3. Soutien du Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation 53
Annexe 2: Grille d'analyse 54
Annexe 3: Liste des participants à l'entretien 56
Annexe 4 : Questions de l'enquête 57
Annexe 5: Résultats du classement de Likert 61
Annexe 6: Aperçu des pays où la société civile participe aux programmes 66
Annexe 7: Références 69

Résumé analytique

Dans le cadre de ses efforts continus pour améliorer le niveau et la qualité de l'engagement de l'Organisation de la société civile (OSC) au sein du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE ou Partenariat mondial)[1], le Secrétariat a entrepris cette étude sur la participation de la société civile dans les processus de politiques nationale et mondiale. Cet Examen de la société civile 2014 étudie à la fois la documentation et les commentaires des partenaires (à partir d'entretiens et d'enquêtes). Cela a permis de déterminer les principales réalisations des cinq dernières années et dans quelle mesure les différents facteurs ont aidé ou entravé la participation effective à l'élaboration des politiques des acteurs de la société civile au Conseil d'administration du GPE (le Conseil), ainsi que dans le travail des Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE).

Cet examen fonctionne donc comme une ressource afin d'aider le Secrétariat du GPE et ses partenaires à élaborer des stratégies pour mieux lutter contre certains obstacles à une participation efficace et significative des OSC. Les résultats de l'examen serviront de base à la conception du financement du GPE pour la société civile grâce au Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE). Il finance actuellement les réseaux de la société civile nationale, régionale et mondiale engagés dans la défense et la surveillance en matière d'éducation. Les résultats seront également une source d'information sur le travail et les politiques du Conseil et du Secrétariat, ainsi que sur leurs efforts pour améliorer la participation des membres des groupes constitutifs de la société civile dans le travail du GPE.

L'examen est divisé en deux parties. La première partie évalue les réalisations, les facteurs favorables et les défis de la participation de la société civile au Conseil du GPE ainsi que dans le dialogue politique général. Elle identifie également une série de recommandations pour le Conseil du GPE, le Secrétariat et la société civile afin de répondre aux défis à venir. La deuxième partie de l'examen aborde les principales réalisations, les facteurs favorables et les défis de la participation de la société civile dans le dialogue politique national, notamment dans le travail des GLPE. Elle identifie ensuite des recommandations pour le Secrétariat, le Conseil et le financement du GPE pour la société civile, afin d'accroître le niveau de participation de la société civile dans les processus politiques au niveau national.

Au niveau mondial

La principale réalisation de ces cinq dernières années, comme l'a souligné les entretiens, les enquêtes et la documentation, a été le changement dans le rôle de la société civile, passant de celui d'un prestataire de services uniquement à également celui d'un acteur dans le dialogue politique. La société civile est non seulement perçue comme un élément clé en tant que rassembleur des voix de la population dans les débats politiques, mais aussi à tenir les gouvernements responsables de leur obligation à respecter le droit à l'éducation. Les représentants de la société civile au sein du Conseil et des Comités du Partenariat mondial connaissent généralement un grand espace de dialogue et influencent les décisions politiques. Les autres membres du Conseil d'administration précisent aussi qu'un dialogue ouvert et constructif est présent avec les représentants de la société civile.

Parmi les facteurs favorables se trouvent l'appui du Secrétariat du GPE dont l'équipe a consacré plus de temps à soutenir les groupes constitutifs de la société civile. Cette collaboration accrue avec la société civile s'est particulièrement démontrée lors de la récente campagne de Reconstitution des ressources.

[1]La Stratégie de l'engagement de la Société civile, BOD/2013/11 Doc 05, Partenariat mondial pour l'éducation, 2013

La société civile a même amélioré la profondeur et l'ampleur de son engagement politique avec le Partenariat mondial pour l'éducation au niveau mondial, sensiblement dû au soutien des réseaux régionaux et de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME). Ce soutien a contribué à faciliter de meilleurs liens nationaux et internationaux, et a augmenté l'engagement d'organisations individuelles qui ont dédié plus de temps à l'élaboration de politiques liées au GPE.

Toutefois, certains facteurs ont été identifiés comme faisant obstacle à une participation efficace de la société civile dans le dialogue politique général. Plusieurs aspects au niveau de la communication ont rendu difficile une participation efficace, notamment les barrières linguistiques, des pratiques ad hoc de consultation interne parmi les groupes constitutifs de la société civile du Conseil, et une communication incohérente de la part du Secrétariat du GPE. Le manque de ressources, de capacités et de soutien pour la consultation et la coordination des positions des groupes constitutifs de la société civile ont empêché de manière significative les représentants des OSC du Conseil de développer des positions consultatives documentées à partir contributions des réseaux nationaux de la société civile et des syndicats d'enseignants. Le manque de soutien pour les réunions préparatoires, les téléconférences et les mécanismes de commentaires pour les réunions du Conseil d'administration, ainsi qu'un manque de compréhension des processus du GPE par les réseaux régionaux et nationaux, ont contribué à une faible représentation du groupe constitutif. D'autres commentaires de la part de partenaires ont également identifié un manque de représentation adéquate de certaines parties prenantes qui devraient être plus largement représentées dans le dialogue politique général du GPE, telles que les enfants, les jeunes, les parents et d'autres groupes défavorisés. Certains commentaires ont également mentionné le risque que les membres donateurs du Conseil détiennent plus de poids dans le dialogue politique du Conseil du GPE que d'autres partenaires.

Au niveau national

Les éléments d'information ont montré quatre grandes réalisations en termes de participation de la société civile dans le dialogue politique national, notamment une augmentation de: 1) l'influence sur les politiques, 2) l'engagement dans les Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE), 3) la mobilisation sociale et 4) la recherche et l'analyse des politiques. Au cours des cinq dernières années, la société civile - représentée par des coalitions nationales – a accru son influence sur les décisions politiques dans un certain nombre de pays en développement partenaires du GPE.

Propositions, législation et analyses des acteurs nationaux de la société civile sont de plus en plus prises en compte par les décideurs des politiques de l'éducation. Cela se manifeste également dans l'augmentation des Groupes locaux des partenaires de l'éducation qui ont des membres de la société civile et participent aux groupes de travail ainsi qu'à d'autres thématiques de politique de l'éducation organisés par le Groupe local des partenaires de l'éducation. En outre, les rapports des cinq dernières années montrent une augmentation constante de la mobilisation sociale - aussi bien sur le plan géographique qu'en termes de nombre de citoyens, médias et événements communautaires organisés. Ceci est couplé avec une utilisation croissante de la recherche stratégique et des analyses politiques, que la société civile met de plus en plus à profit sur les défis de l'éducation nationale.

Parmi les facteurs qui ont permis ces réalisations, l'observation de la structure et du financement du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) a été un soutien essentiel pour la participation de la société civile au niveau national. D'une part, cela a aidé à organiser la représentation de la société civile en tant que collectif mais aussi, à permettre aux coalitions d'être considérées comme des acteurs crédibles par les partenaires de développement et les gouvernements. La Campagne mondiale pour

l'éducation (CME), ses réseaux régionaux et les organisations internationales non gouvernementales (OING) ont également permis de soutenir une participation au niveau national. Enfin, les améliorations apportées à la phase actuelle du FSCE sont perçues de manière positive, ayant entraîné un soutien plus stratégique et plus efficace de la société civile au niveau national, par exemple à partir d'une structure de gouvernance plus claire, davantage de soutien des OING et un accent accru sur les réseaux d'apprentissage transversaux.

Cependant, des contraintes ont encore été identifiées comme empêchant la pleine participation de la société civile dans les processus de politiques d'éducation au niveau national. Ces facteurs qui entravent la participation effective au niveau national comprennent des facteurs externes et des facteurs internes. Les contraintes externes sur la participation de la société civile incluent la réticence des gouvernements à s'engager avec les groupes de la société civile (en particulier dans les situations de conflit et de fragilité), et le sentiment que les membres des GLPE ne permettent pas toujours une participation proactive et efficace de la société civile et, varient souvent dans leur fonction, objectif et engagement. En outre, le Secrétariat du GPE n'est pas intervenu de manière systématique pour appuyer l'augmentation de leur participation dans les GLPE faute de sensibilisation et de capacité. D'autres contraintes externes comprennent des retards dans le financement du FSCE du GPE, conduisant à un impact réduit des programmes et à la perte conséquente de personnel et de capacité. La complexité des arrangements avec les Entités de supervision (SE) pour le FSCE a aussi présenté des défis pour le déploiement rapide et efficace des activités du FSCE.

Parmi les facteurs internes qui ont entravé la participation de la société civile dans les processus politiques nationaux, se trouve la variation régionale dans la gestion, la capacité et la gouvernance, avec des préoccupations particulières quant à l'habilité du réseau régional africain à mettre en œuvre efficacement le FSCE. Le plus grand problème cité par les personnes interrogées dans l'enquête concerne le manque de capacité adéquate parmi les acteurs de la société civile. Les domaines problématiques nécessitant un soutien comprennent le renforcement du suivi et l'analyse des politiques, et dans certains domaines tels que l'EFTP, la qualité, la rétention et la transition, le financement de l'éducation, l'analyse du budget et le suivi des questions de politique éducative au niveau international, les méthodes du Partenariat mondial et des GLPE, les problèmes relatifs aux enseignants, ainsi que l'éducation inclusive et celle des filles. La CME a retardé sa mise en œuvre de l'Initiative d'apprentissage, de suivi et d'évaluation afin de profiter de l'expertise et de l'apprentissage mutuel parmi ses membres, ce qui peut être un facteur de besoins continus en capacité. Au niveau national, certaines voix de la société civile nationale se sentent exclues et cela est considéré comme un problème. Effectivement, les coalitions peuvent ne pas représenter efficacement la diversité de ses membres, ou manquer de représenter d'importants groupes ou encore des groupes peuvent sentir que les coalitions ne sont pas le moyen approprié pour défendre leurs intérêts.

Les recommandations suivantes représentent une synthèse des conclusions d'enquête du Secrétariat sur la nature de l'appui du Partenariat mondial à la société civile, dont: les réformes du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) afin d'améliorer le programme, et ce que le Secrétariat du Partenariat mondial et ses partenaires pourraient entreprendre pour améliorer leurs opérations afin de mieux soutenir la pleine participation de la société civile dans la politique de l'éducation.

RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE CIVILE AU NIVEAU MONDIAL	
Le Conseil du Partenariat mondial pour l'éducation devrait	• Revoir la politique linguistique du GPE et travailler pour assurer plus de documentation / traductions disponibles dans d'autres langues que le français et l'anglais. • Fournir des orientations claires sur la politique pour les observateurs au Conseil et assurer une indemnité aux observateurs de la société civile, en particulier pour les groupes constitutifs défavorisés ou exclus de l'OSC, comme les enfants, les jeunes, les parents, les personnes handicapées, etc. • Évaluer le potentiel pour accroître la représentation formelle des enfants et des jeunes au Conseil d'administration du GPE, notamment grâce à des groupes d'intervenants d'enfants et de jeunes.
Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation devrait :	• S'assurer que les documents en langues autres que l'anglais soient partagés en temps opportun pour permettre une consultation au préalable. • Partager les informations du Conseil dans des formats conviviaux, notamment de brefs résumés avec la mise en relief des points principaux pour une compréhension plus facile par la société civile. • Partager des mises à jour régulières avec toutes les parties prenantes de la société civile via une liste de diffusion sur tous les grands événements, les développements politiques et les nouvelles. • Accroître la capacité du Secrétariat à soutenir la représentation de la société civile à l'échelle mondiale, notamment grâce à une communication, une sensibilisation et un travail de proximité plus solides et plus constant.
La société civile devrait:	• Renforcer la concertation parmi les membres des groupes constitutifs des OSC1, OSC2 et OSC3 à l'avance des réunions du Conseil et du sous-comité, notamment avec des mises à jour plus régulières et des processus de consultation plus systématiques. • Consacrer des ressources organisationnelles (y compris à travers le FSCE) pour le soutien aux membres des OSC du Conseil, notamment le soutien des capacités à coordonner et organiser des réunions préparatoires et à subventionner les voyages pour les membres de l'OSC1 du Conseil. • Attribuer des points focaux régionaux dédiés au soutien de la consultation et de l'engagement des membres nationaux pour alimenter les discussions du Conseil. • Consolider les capacités des membres régionaux et nationaux pour renforcer la sensibilisation au GPE, son rôle et sa pertinence dans les processus politiques internationaux.

RECOMMANDATIONS POUR AUGMENTER LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE CIVILE AU NIVEAU NATIONAL	
Le Secrétariat du GPE devrait:	• Renforcer les liens opérationnels entre le Secrétariat, le FSCE et le Programme des enseignants de EI, notamment grâce à une plus grande collaboration pour appuyer la société civile (par exemple dans le renforcement des capacités, les requêtes de financement, l'élaboration de stratégie, les missions dans les pays, le suivi conjoint de la participation, les conférences et événements, etc...) • Améliorer la transparence grâce aux possibilités de participation de la société civile, notamment aux ateliers, aux missions dans les pays, pour les requêtes de financement du GPE, aux revues sectorielles ou autres domaines politiques pertinents. • Établir des normes minimales concernant la participation de la société civile (dans les GLPE, les procédures sectorielles et les processus de financement du GPE), notamment des procédures standards, des modèles de Protocoles d'entente (MOU), des listes de vérification pour évaluer l'engagement de la société civile dans les GLPE, et explorer l'introduction de conditionnalités plus claires. • Assurer le renforcement des capacités et la sensibilisation des gouvernements, des organismes de supervision et des agences de coordination aux membres des GLPE sur les politiques de la société civile du GPE. • Intervenir auprès des gouvernements ou autres partenaires réticents à s'impliquer avec la société civile • S'assurer que les GLPE renforcent d'autres processus démocratiques nationaux, notamment ceux du débat public, du parlement, ou d'autres discussions de politique nationale. • Promouvoir la concertation avec les jeunes, les parents, et d'autres groupes défavorisés ainsi que l'utilisation des données à partir de ces points de vue dans les révisions et les réformes de politiques de l'éducation.
Les membres du Conseil d'administration devraient:	• Continuer à mobiliser les ressources pour la participation de la société civile, en particulier grâce au FSCE, et à examiner les moyens pour renforcer le rôle des enseignants dans le dialogue de politique national. S'assurer que le financement pour le FSCE est prévu sur une période de temps suffisante pour obtenir des résultats (par exemple, de 3 à 4 ans), qu'il est versé annuellement selon les procédures en vigueur, et ne présente pas de risque de rupture dans le financement. • Assurer une allocation adéquate des ressources du FSCE pour soutenir la consultation et la coordination des positions des groupes constitutifs, notamment des ressources supplémentaires pour les capacités régionales et internationales qui appuient celles nationales pour un engagement. • Évaluer les domaines d'engagement de la société civile demandant un plus grand soutien financier hors de ceux du FSCE et du Programme pour les enseignants de EI, particulièrement concernant le prochain Plan stratégique du GPE.

Le FSCE devrait:	• Augmenter la capacité des secrétariats régionaux et internationaux afin de fournir un soutien accru à la préparation, la coordination et la communication des groupes constitutifs du Conseil. • Fournir du personnel, des efforts de capacité, et un appui conjoint d'experts pour les sociétés civiles opérant dans les contextes fragiles et touchés par un conflit. • Offrir une plus grande latitude d'admissibilité pour les financements du FSCE, afin de permettre aux structures de réseaux et de coalition des approches sensibles au contexte. • Mettre davantage l'accent sur le renforcement de l'apprentissage, le suivi et l'évaluation afin de mieux tirer parti des expériences transnationales et inter-régionales. • Accroître le soutien pour la collecte et l'utilisation des données aux niveaux scolaires et communautaires. • Élaborer des stratégies afin de mieux prendre en compte les groupes traditionnellement marginalisés dans le dialogue politique national et dans les activités du FSCE, ainsi qu'améliorer le suivi, par exemple pour les jeunes non-scolarisés, les parents, les enfants handicapés, etc.

1. Introduction

1.1 Pourquoi le Partenariat mondial pour l'éducation soutient-il la participation de la société civile?

L'objectif de l'engagement du Partenariat mondial de l'éducation avec la société civile est d'obtenir une voix plus importante et plus directe pour les citoyens en matière d'éducation, afin que les processus de réforme aux niveaux national et mondial soient optimisés par une plus grande responsabilisation, transparence et mobilisation collective des acteurs citoyens dans le but d'améliorer l'éducation.

Le Partenariat mondial pour l'éducation prend ses racines dans l'Education pour tous (EPT) et le Cadre d'action de Dakar, qui appellent explicitement à une forte participation des acteurs de la société civile dans les processus d'éducation. La mission du Partenariat mondial pour l'éducation est d'assurer que chaque enfant ait une éducation de qualité. Il vise également à rassembler les gouvernements et les partenaires de développement à aligner l'aide sur les stratégies nationales d'éducation qui visent à atteindre cet objectif. En tant que tel, un processus inclusif est considéré comme un élément important pour assurer l'appropriation nationale, l'utilisation plus efficace de l'aide, l'adoption et la mise en œuvre des politiques mieux adaptées et plus efficientes. Comme l'un des partenaires de la société civile du GPE en Somalie note: «Nous avons un engagement avec les syndicats d'enseignants, les jeunes, les parents et les élèves ... Il est primordial que nous renforcions ces types de réseaux parce que nous travaillons avec nos membres et nous savons ce qui se passe sur le terrain ».

1.2 Comment le Partenariat mondial travaille-t-il avec la société civile?

Dans ce modèle d'entreprise inclusif, le Partenariat mondial a fourni financement et soutien du Secrétariat à la société civile depuis 2009, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance générale du Partenariat mondial et dans les processus des politiques éducatives nationales. Le Partenariat mondial a démontré son soutien à la participation des acteurs de la société civile dans les politiques de l'éducation à travers ses politiques du Conseil, sa réforme de la gouvernance et le travail du Secrétariat avec les partenaires de la société civile aux niveaux national et international.[2]

Par exemple, le Partenariat mondial a pris des mesures pour élaborer des directives en vue de faciliter la coopération et la coordination dans les GLPE. Il a également davantage inclus la société civile dans sa gouvernance, avec plus de sièges pour ses représentants à son Conseil ces dernières années. En outre, le GPE a financé des réseaux de la société civile dans environ 50 pays depuis 2009, grâce au Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE). Pour plus de détails sur ce programme et son histoire, veuillez-vous référer au résumé, préparé pour cet examen.

[2] L'intention du Partenariat mondial pour l'éducation est d'évaluer seulement les instances politiques avec lesquelles il est le plus engagé, car il peut influencer et renforcer ces dialogues multipartites – tout en reconnaissant qu'un contexte politique plus large, à divers degrés, aura un impact sur la réussite de ces efforts. Le niveau de participation de la société civile varie en fonction des systèmes de gouvernance des pays qui entravent ou favorisent sa participation. Au niveau de la gouvernance d'un pays, cela peut aller de la vitalité des institutions politiques, de la qualité de l'état de droit, de la liberté des médias, et des mécanismes nationaux des droits de l'homme, ainsi que d'une législation spécifique de la société civile, de la fiscalité, du soutien financier et des structures de participation et du dialogue multipartite (voir par exemple OCDE, 2009).

1.3 Qui est la société civile?

Dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation, la société civile comprend toute organisation non-gouvernementale qui regroupe les acteurs travaillant au nom des citoyens s'engageant dans les revendications des intérêts publics. Pour le Partenariat mondial, la société civile englobe non seulement les grandes et les petites OING mais aussi des ONG nationales, des organisations décentralisées de base, des associations de parents d'élèves, des organisations d'enfants et de jeunes, des associations d'enseignants ainsi que d'autres acteurs nationaux et internationaux non-gouvernementaux. Dans ce paysage politique, beaucoup de ces groupes ne partagent pas les mêmes positions, le même accès aux ressources ou aux structures du pouvoir. Étant donné que les intérêts de la société civile ne sont pas monolithiques, le Partenariat mondial a cherché à travailler avec les réseaux organisés qui gèrent la communication entre les divers membres de la société civile afin de faciliter la collaboration entre les organisations pour améliorer leur pouvoir collectif.

1.4 Comment la société civile est-elle organisée et représentée?

Au niveau international, le Partenariat mondial travaille avec la CME. Les membres de la CME comprennent actuellement des coalitions nationales d'organisations de la société civile actives dans le secteur de l'éducation dans 86 pays.[3] Certaines des coalitions de l'éducation de la société civile nationale existaient avant la formation de la CME, beaucoup ont été créées grâce à l'élan que le Forum mondial sur l'éducation de Dakar a apporté, et d'autres ont depuis été créées, souvent grâce au soutien de la CME, des réseaux régionaux et des organisations internationales.[4]

Ces coalitions nationales de la société civile varient en structure, taille, force et capacité d'un pays à l'autre, opèrent dans des contextes politiques et sociaux uniques. Elles visent à fournir une plate-forme pour la société civile et les citoyens dans leur ensemble afin qu'ils aient un impact sur les politiques et les pratiques éducatives dans chaque pays. Elles rassemblent en général des organisations éducatives nationales et locales de la société civile et de défense des droits de l'enfant, des associations de parents, des syndicats d'enseignants, des ONG internationales travaillant dans le pays ainsi que d'autres représentants de mouvements de la société civile ayant un intérêt dans la promotion du droit à l'éducation. Beaucoup comprennent des associations de personnes handicapées, des groupes de jeunes et des communautés marginalisées.

La CME soutient des réseaux de la société civile nationale et mène un programme de sensibilisation à l'éducation au niveau mondial au nom de ses membres. Elle comprend également parmi ses membres des réseaux régionaux d'organisations de la société civile axés sur l'EPT et le droit à l'éducation en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Asie-Pacifique, et dans la région arabe et africaine.[5] Ils travaillent à l'échelle régionale pour plaider en faveur de l'éducation, créant des liens entre les espaces politiques

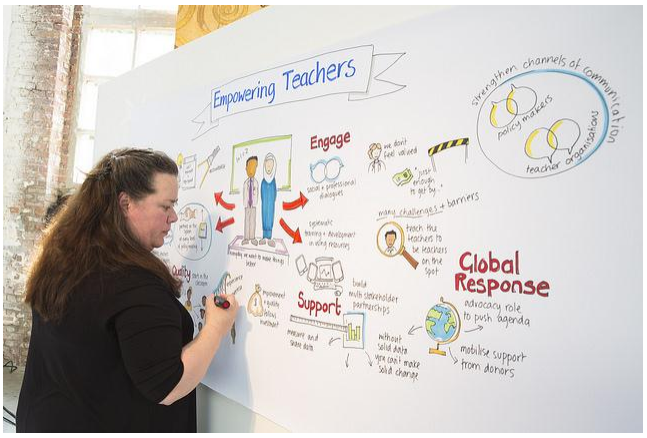
[3] Les structures des sociétés civiles nationales collectives peuvent référer à des réseaux, consortiums, coalitions qui varient largement dans leur structure, activité, nature et composition.

[4] Transnational Advocacy, Global Civil Society: Emerging Evidence from the Field of Education, Mundy, K. and Murphy, L *in Comparative Education Review.* 45(1) 85-126, 2001.

[5] Ce sont des réseaux indépendants avec leur propre histoire et structure (ASPBAE en Asie-Pacifique, par exemple, existe depuis 50 ans, tandis que l'ACEA au Moyen-Orient a été formée récemment.) Il n'y a actuellement aucun réseau équivalent en Europe et en Amérique du nord; mais la CME inclut la représentation de ces régions à son Conseil, et les représentants du Conseil de la CME pour ce groupe constitutif et pour l'équipe du Secrétariat de la CME et des OING essaient d'encourager une coopération informelle entre les coalitions et les organisations de ces pays, principalement axée sur davantage de mobilisation et d'aide des bailleurs de fonds envers l'éducation.

nationaux et mondiaux, et soutenant les capacités de la société civile nationale.[6] La CME a également 120 membres internationaux, y compris Education International (EI) qui siège à son Conseil d'administration, ainsi que plusieurs grandes et petites OING.

1.5 Comment les enseignants sont-ils représentés et organisés?



GPE/Mark Hens

Les enseignants sont également membres de la société civile comme un groupe constitutif discret dans le cadre du Partenariat mondial. Le Partenariat mondial travaille avec Education International (EI), la plus grande fédération mondiale de syndicats d'enseignants, avec un effectif de 30 millions de personnes travaillant dans le secteur de l'éducation venant de 400 organisations dans 170 pays et territoires, pour engager ce groupe constitutif. EI plaide en faveur d'une forte participation de ses membres dans les processus de prise de décision et du principe selon lequel une éducation de qualité, financée par l'État, devrait être disponible pour tous dans tous les pays. Le GPE a aussi récemment financé un programme visant à accroître la capacité des enseignants à s'engager dans le dialogue politique national avec les acteurs du développement. Pour plus de détails sur ce programme, veuillez-vous référer au résumé.

En plus de la CME et le réseau de l'IE, de nombreux autres mouvements de la société civile, d'organisations, d'associations et d'initiatives ayant un intérêt pour l'éducation fonctionnent dans des pays partenaires du Partenariat mondial dans le monde entier.

1.6 Quelle est la stratégie d'engagement de la société civile?

La stratégie d'engagement de la société civil[7] du Partenariat mondial pour l'éducation, développée et approuvée par le Conseil en Novembre 2013, a identifié trois principaux secteurs d'activité où le Partenariat mondial pour l'éducation devrait se concentrer pour améliorer son soutien en vue d'une participation effective et significative de la société civile. La première consiste en un travail du Secrétariat afin de rendre ses opérations plus inclusives pour les acteurs de la société civile. Fournir davantage de lignes directrices, développer le suivi de la participation de la société civile, rencontrer la société civile sur ses missions, entreprendre des travaux en commun sont quelques-unes des activités que le Secrétariat est en train de mener.

[6] Les réseaux régionaux en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Asie-Pacifique, dans la région arabe et l'Afrique sont organisés par les Secrétariats avec les équipes qui prennent en charge les activités de la société civile dans leur région. La région Europe / Amérique du Nord constitue une coopération informelle entre les coalitions des pays donateurs en mettant principalement l'accent sur davantage de mobilisation et d'aide des bailleurs de fonds envers l'éducation. Les réseaux régionaux jouent un rôle important en soutenant la création et la capacité de la société civile nationale, et en répondant aux questions de sensibilisation à l'éducation selon l'intérêt régional.

[7] Stratégie d'engagement de la société civile, op, cit.

Le deuxième domaine de la stratégie implique le financement du GPE pour le plaidoyer de la société civile et l'engagement politique à travers le Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE). En 2008, le Conseil a approuvé un financement de 17,6 millions de dollars US afin d'établir le FSCE, visant à soutenir de vastes coalitions de l'éducation de la société civile pour s'engager dans les processus de suivi et de planification dans le secteur de l'éducation dans les pays à faible revenu. L'objectif global du FSCE, géré par la Campagne mondiale pour l'éducation, est de «contribuer à la réalisation des objectifs nationaux en matière d'éducation et de l'Éducation pour tous en assurant la participation effective des organisations de la société civile et des citoyens dans les débats, la planification sectorielle et les examens sur l'éducation. » Les FSCE régionaux en Amérique latine, Afrique et Asie-Pacifique ainsi que dans la région arabe accordent des financements à la société civile nationale avec des plans d'action pour la défense de l'éducation et des politiques.

Le Partenariat mondial a financé la première phase du FSCE de 2009 à 2012, et l'Agence australienne pour le développement international (AusAID, maintenant le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce, DFAT) a fourni un financement «de transition» de 5 millions de dollars en 2012-2013 tandis qu'un nouveau financement du GPE était recherché. En décembre 2012, le Conseil a approuvé une deuxième phase de financement du GPE pour le FSCE pour la période 2013-2015, avec un montant s'élevant à 14,5 millions de dollars, actuellement supervisé par l'UNESCO. Récemment, le Partenariat mondial a aussi commencé à soutenir l'engagement des syndicats d'enseignants grâce à un projet de 1,9 million de dollars dirigé par l'UNESCO et EI, prévu pour la période 2014-2016. Le Partenariat mondial a également commencé à s'engager avec les jeunes, conjointement avec la deuxième campagne de reconstitution des ressources du GPE.

Enfin, le troisième domaine de la stratégie demande au Secrétariat de travailler en collaboration avec les partenaires de la société civile et le Comité des stratégies et des politiques dans le but d'élaborer un projet de financement pour que la société civile soit en ligne avec la Deuxième période de reconstitution des ressources du GPE de 2015 - 2018. Afin de veiller à ce que la proposition de financement repose sur les enseignements appris et reflète les perspectives du partenariat, le Secrétariat a entrepris un examen approfondi de son soutien à la participation de la société civile ainsi que la consultation à grande échelle des partenaires fonctionnant aux niveaux mondial et national. Ce rapport reflète ce travail, et est destiné à éclairer les discussions du Conseil et de ses comités pour appuyer les décisions relatives au financement de la société civile par le Partenariat mondial pour l'éducation, notamment le niveau, le but et les changements nécessaires dans la manière de financer la société civile. Le rapport contient également des recommandations de changements dans le contexte opérationnel de l'engagement du Partenariat mondial avec la société civile, qui ne requiert pas nécessairement de financement, mais plutôt des conseils de changements dans les comportements, les politiques et les activités du Secrétariat et de ses partenaires

1.7 Quel est l'objectif de l'examen de la société civile 2014?

Le Partenariat mondial a fourni financement et appui du Secrétariat à la société civile depuis 2009, afin de faciliter son rôle dans la gouvernance mondiale du Partenariat mondial et dans les processus nationaux de politique éducative. Les commentaires des parties prenantes du Partenariat mondial (société civile et autres) ont identifié que dans de nombreux pays, des obstacles demeurent pour parvenir à une participation systématique et efficace de la société civile, notamment dans les processus et les dialogues sur les politiques. Voici quelques exemples: le dialogue sur les politiques de l'éducation n'est pas toujours ouvert aux acteurs de la société civile, les informations ne leur sont pas forcément accessibles, la capacité de la société civile peut être faible dans certains domaines, le manque de

ressources peut entraver une participation efficace, et la société civile ne fonctionne pas toujours d'une manière représentative.

À partir de ces commentaires et du désir du Partenariat mondial d'aider à répondre à certaines des lacunes en matière de participation, ce rapport a cherché des informations de la part des partenaires afin qu'elles nous guident sur les domaines potentiels où accroitre la collaboration, l'effort ou la réforme pour améliorer le rôle de la société civile au sein du partenariat. Grâce à une consultation approfondie de ses partenaires et un examen de la documentation existante, le Secrétariat du GPE a entrepris une analyse des données pour nous éclairer sur les réalisations, les défis restants, et les approches possibles.

Le présent examen vise à établir certaines des principales réalisations de la société civile en termes d'accès aux espaces institutionnalisés de participation au dialogue politique et aux prises de décision du Partenariat mondial.[8] Le rapport examine également les défis à la fois internes et externes à la société civile qui peuvent entraver sa participation effective dans les processus de politiques de l'éducation. En outre, il examine si et comment tous les groupes de la société civile (ONG, organisations populaires et communautaires de base, syndicats d'enseignants, mouvements de jeunesse, etc.) ont pu participer, à la fois au sein des processus internes et externes en dialoguant avec d'autres acteurs aux niveaux mondial et national. Enfin, l'examen fournit des recommandations au Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'Education ainsi qu'au Secrétariat et à ses partenaires pour élaborer un nouveau programme de financement pour la société civile, qui mise sur ses forces actuelles et comble ses lacunes.

Les recommandations visent également à informer sur les processus futurs de planification et de mise en œuvre stratégique du Partenariat mondial. En particulier en ce qui concerne le rôle du Conseil du GPE, du Secrétariat, des partenaires de la société civile et d'un partenariat plus large (y compris les GLPE, les partenaires donateurs, organisations multilatérales, etc...) dans la promotion d'un engagement plus efficace et systématique des parties prenantes de la société civile dans les processus politiques nationaux et internationaux.

[8] Ce rapport ne cherche pas à documenter ou analyser ce qui constitue une bonne pratique en ce qui concerne la participation de la société civile dans les processus politiques. Pour des exemples plus détaillés de bonnes pratiques nous nous référons à la vaste documentation de différents programmes - à la fois au FSCE et ses prédécesseurs. Voir par exemple: Civil Society Advocacy: Good Practice Case Studies, GCE, 2012; Civil Society Advocating for the Right to Education: Stories and lessons learned from Latin America and the Caribbean, CLADE, 2012; Persuading Powers: Stories from Education Coalitions in Asia Pacific, ASPBAE, 2012; Halfway to 2015 - Civil Society Engagement in Education Policy Dialogue and the EFA Process since Dakar 2000, CCNGO/EFA, 2007; Empowering civil society: On education Commonwealth Education Fund achievements, CEF, 2008; Real World Strategies: A story of civil society advocacy, GCE, 2011.

2. Méthode

2.1 Objectif de l'examen de la Société civile

Ce rapport explore l'engagement de la société civile dans les processus de politiques de l'éducation où le Partenariat mondial joue un rôle de financeur, facilitateur, rassembleur et avec des fonctions normatives. L'objectif de ce rapport est de faire le bilan sur l'expérience du travail entre le Partenariat mondial et la société civile, à partir de documentations, perspectives des partenaires, et en apprenant des programmes et des mécanismes actuels. Sur la base de ces informations, le Secrétariat du GPE a défini des recommandations en vue d'améliorer le soutien du Partenariat mondial pour la participation de la société civile dans les processus de politiques de l'éducation aux niveaux national et mondial.

Ce rapport fait référence aux « processus de politique éducative mondiaux » qui comprend l'ensemble des travaux du Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'Education, celui du Secrétariat avec les groupes constitutifs, ainsi que d'autres domaines d'actions pertinents. Le rapport analyse certaines des réalisations, dont une analyse des lacunes afin de comprendre les facteurs qui ont été perçus comme facilitant ou entravant la participation effective du Partenariat mondial dans le processus décisionnel mondial sur les politiques éducatives (pour plus de détails sur les structures au niveau mondial, voir l'Annexe 1).

Le rapport fait également référence aux « processus des politiques d'éducation nationale» dans lesquels les gouvernements, les partenaires de développement et les autres prennent des décisions politiques telles que celles des développements de stratégies et de plans sectoriels de l'éducation, des requêtes de financement du Partenariat mondial pour l'éducation, des réunions des GLPE, des revues sectorielles conjointes et d'autres mécanismes nationaux comme les comités parlementaires. Une mesure de l'inclusion peut être suivie par les structures des GLPE des parties prenantes de la société civile nationale. Le rapport analyse quelques-unes des réalisations dans ce domaine afin d'identifier les mécanismes d'appui à maintenir ou à développer. Il comprend également une analyse des lacunes pour comprendre les facteurs qui ont été perçus comme facilitant ou entravant une participation efficace de la société civile dans le processus décisionnel national sur les politiques éducatives (pour plus de détails sur les structures au niveau national, voir l'Annexe 1).

2.2 Grille analytique

Afin d'identifier les facteurs qui peuvent influer sur la société civile, une grille d'analyse générale a été développée pour répondre à la question: *Dans quelle mesure les facteurs suivants ont permis/ entravé une participation inclusive et efficace de la société civile dans les processus de politiques de l'éducation aux niveaux mondial et national?* (Voir la grille d'analyse en Annexe 2.) Cette matrice a été utilisée comme référence pour la documentation, pour élaborer des questions d'enquête, et enfin, pour structurer des questions lors des entretiens avec les parties prenantes.

2.3 Révision de la documentation

Une révision de la documentation a été effectuée afin d'identifier les documents pertinents, y compris la documentation institutionnelle du Partenariat mondial pour l'éducation (Plan stratégique, Charte, lignes directrices, évaluations, etc.), des documents d'information sur la participation de la société civile dans les processus d'éducation, les expériences passées et les bonnes pratiques (dont les documents de la

Consultation collective de l'UNESCO des ONG sur l'EPT (CCONG / EPT), le Commonwealth Education Fund (CEF), et les Real World Strategies (RWS), etc.). Dans la révision de la documentation, l'accent a été mis sur les documents relatifs aux Fonds de la société civile pour l'éducation, notamment documents de projet, lignes directrices, évaluations, documentation des bonnes pratiques (la liste complète des documents examinés se trouve en Annexe 3).[9]

2.4 Entretiens

Trente-huit personnes ont participé à des entretiens semi-structurés qui ont été menés par téléphone, Skype et en face-à-face entre mai et juillet 2014. Le nombre total d'entretiens a inclus 1 représentant d'un pays en développement partenaire, 3 gouvernements donateurs, 23 représentants d'organisations/de coalitions de la société civile, 4 représentants d'agences multilatérales, et 3 représentants du secteur privé et fondations ayant de l'expérience dans ce domaine, 1 spécialiste de la jeunesse, 1 spécialiste en evaluation de programme et 2 membres du Secretariat du GPE. Au moins trois participants de chacun des groupes constitutifs du Conseil du Partenariat mondial de l'éducation venant de divers lieux géographiques ont été invités à participer à des entretiens en fonction de leur connaissance et expérience des processus du GPE et de leur expertise technique.

Les questions de l'entretien ont été élaborées à partir de la grille d'analyse générale décrite ci-dessus. Tous les entretiens suivaient le même ensemble de questions, mais l'accent a été mis sur celles où l'informateur avait une plus grande expertise et une perspective plus large pour y contribuer (Veuillez vous référer à l'Annexe 4 pour plus de détails sur les entretiens).

2.5 Questionnaire

Le questionnaire a utilisé une approche d'analyse des lacunes pour évaluer les thèmes de la performance des structures, de la gestion et du leadership, la capacité, la communication et l'inclusion pour appuyer la participation de la société civile. Ces dimensions ont été étudiées par rapport au Conseil du GPE et au Secrétariat, aux GLPE et à la société civile. Le questionnaire consistait en 38 questions divisées en six sections principales qui abordaient les thèmes ci-dessus. Le questionnaire comportait une échelle de Likert demandant aux personnes interrogées de classer (de tout à fait d'accord à 1 jusqu'à pas du tout d'accord à 10) l'état actuel de ces facteurs, combinés avec des questions ouvertes pour obtenir des recommandations pour les domaines d'amélioration et pour fournir d'autres commentaires relatifs aux questions de classement.

113 personnes de 58 pays ont participé à ce questionnaire, dont 61 représentants d'organisations de la société civile ou de réseaux, 13 représentants d'organismes multilatéraux ou de banques de développement, 11 représentants des pays donateurs partenaires, 9 représentants des pays en développement partenaires, 3 représentants du secteur privé ou de fondations, 12 se sont identifiées comme « autre » et 4 participants l'enquête n'ont pas répondu à la question. L'enquête a été ouverte du 21 juillet au 15 août 2014. Elle a été distribuée au public à travers les réseaux de partenaires et les groupes constitutifs, dont le Conseil d'administration du GPE et ses groupes constitutifs, ainsi que les

[9] Il est à noter que l'ambition de la révision de la documentation n'a pas été de donner un compte rendu complet de l'histoire et du développement de l'engagement de la société civile dans les processus d'éducation et de politiques publiques, ni de documenter ou analyser ce qui constitue une bonne pratique. L'intention a été plutôt d'en tirer les principaux enseignements en ce qui concerne les réalisations et les défis pour une participation de la société civile dans les processus de politiques de l'éducation aux niveaux mondial et national et de s'en rappeler pour l'avenir.

agences de coordination qui ont été invitées à la partager avec les membres des GLPE et du réseau CME. Pour les questions de l'enquête et de plus amples informations sur les classements de Likert, veuillez voir l'Annexe 5.

2.6 Limites méthodologiques

La méthodologie a rencontré quelques limites qui devraient être considérées lors de la lecture de l'examen. Tout d'abord, la diversité linguistique des personnes au sein du Partenariat mondial pour l'éducation nécessite une approche d'enquête plus multilingue afin d'obtenir toute l'étendue et la qualité des réponses possibles. Les entretiens, les enquêtes et la révision de la documentation ont été réalisées en français et en anglais. Cela peut avoir involontairement exclus les réponses des représentants de certains groupes constitutifs de pays en développement partenaires d'autres groupes linguistiques. Cela signifie aussi que les questions de l'enquête ont permis une plus grande interprétation des personnes interrogées. Les notes de l'échelle de Likert montrent un large éventail de points de vue sur l'état actuel des facteurs propices à la participation de la société civile, et soulèvent des questions sur la possibilité de généraliser les classements – en conséquence, les recommandations écrites de l'enquête ont fourni un sens plus nuancé de l'opinion des répondants. Enfin, l'utilisation des langues officielles du GPE a réduit la recherche et la documentation disponibles uniquement au français et à l'anglais, ce qui peut avoir laissé de côté d'autres preuves sur les questions liées à la participation de la société civile.

Compte tenu de l'objet de la consultation, l'intérêt a été élevé, ainsi le taux de participation des personnes interrogées de la société civile. Le rapport s'est donc appuyé sur les sources des répondants de la société civile ce qui implique que les recommandations formulées viennent largement de ce point de vue-ci. Étant donné le grand nombre de suggestions des membres du groupe constitutif de la société civile, il serait bon d'obtenir des engagements de niveaux similaires des autres groupes constitutifs, en particulier des gouvernements des pays en développement partenaires. Il est particulièrement difficile d'obtenir des entretiens et des réponses d'enquêtes de la part des ministères de l'éducation de ces pays.

En outre, la recherche visait principalement à identifier les domaines d'amélioration de la planification pour la prochaine période de soutien du GPE à la société civile. L'enquête a permis de mettre davantage l'accent sur cela en fournissant une analyse des lacunes des domaines à ameliorer. Les témoignages des réalisations des travaux du GPE pour accroître la participation de la société civile ont été élaborés uniquement à partir de la documentation et des entretiens.

Il convient de noter que cette étude a été réalisée entre mai et septembre, et en raison de contraintes de temps les entretiens et les phases de l'enquête ont été plus courtes que ce qui aurait été préférable. Compte tenu de la formulation des politiques de ce rapport, il a été nécessaire d'en accélérer le processus. À l'avenir, le Secrétariat du GPE devra maintenir un suivi régulier des progrès sur cet ordre du jour, avec de nouveaux efforts pour apporter un éventail de perspectives plus larges des groupes constitutifs.

3. Participation de la société civile à l'échelle mondiale

3.1 Réalisations et facteurs favorables[10]

La société civile est de plus en plus considérée comme un partenaire dans le dialogue politique

La principale réalisation de ces cinq dernières années, comme l'ont souligné les entretiens, les enquêtes et la documentation, est le changement dans le rôle de la société civile passant de celui prestataire de services uniquement à également acteur dans le dialogue politique. La société civile est généralement perçue comme un élément clé pour faire entendre la voix des populations dans les débats politiques et de tenir les gouvernements responsables de leur obligation à respecter le droit à l'éducation. Alors que le travail de la société civile nationale se concentre habituellement sur les politiques et les processus nationaux, des efforts sont faits pour assurer des liens et influencer les débats et délibérations aux niveaux régional et mondial.

Comme un pays en développement partenaire a déclaré: «La participation de la société civile apporte responsabilisation et appropriation du processus et cela conduit à la durabilité. » Ce changement de paradigme semble être confirmé dans la reconnaissance par le Conseil d'administration du Partenariat mondial que des ressources sont nécessaires, par exemple grâce à la mise en place du FSCE, afin de permettre à la société civile de s'impliquer de manière significative.

En termes de contribution de la société civile aux processus mondiaux, les partenaires donateurs expriment également dans les entretiens que les représentants de la société civile sont généralement très efficaces et prennent part aux dialogues de manière constructive. La perception positive de la société civile est due à ses contributions, en particulier sur l'information au niveau des pays et également en raison du fait qu'elle évite d'insister sur ses propres problèmes, mais est perçue comme travaillant pour le bien général de la société. Les bailleurs de fonds mettent également en évidence la contribution de la société civile en termes de pression pour une augmentation du financement de l'éducation (des financements nationaux et des bailleurs de fonds) et, pour jouer un rôle essentiel dans le cadre de la reconstitution des ressources du GPE. Les représentants de la société civile au sein des organes directeurs du Partenariat mondial connaissent généralement un grand espace de dialogue et d'influence sur les décisions politiques du Partenariat mondial. D'autres membres du Conseil remarquent également qu'il existe un bon dialogue constructif avec les représentants de la société civile.

L'influence accrue de la société civile

Les représentants de la société civile au sein du Conseil et des comités semblent également avoir eu une influence significative dans un certain nombre de cas liés à des questions de politique du Partenariat mondial.

[10] Comme il n'y a pas beaucoup de documentation décrivant le développement de la participation de la société civile au niveau des processus du Partenariat mondial pour l'éducation, les sources pour cette section sont principalement des données, des entretiens et des enquêtes menées dans le cadre de la présente étude.

Exemple de l'influence de la société civile dans le processus de développement de la stratégie du Partenariat mondial pour de l'éducation

Quand le Partenariat mondial a élaboré son plan stratégique 2012 - 2015, la société civile a signalé dans deux entretiens qu'elle était activement engagée dans le processus et dans les groupes de travail thématiques. En ce qui concerne les discussions sur la façon d'améliorer la qualité de l'éducation, la société civile a opposé ce qu'elle considérait comme une focalisation étroite sur la mesure des résultats de l'éducation. Les représentants des OSC du Conseil ont travaillé ensemble pour faire en sorte de privilégier l'amélioration du recrutement et la formation des enseignants. Cela semble avoir abouti à un objectif spécifique : «Améliorer l'efficacité des enseignants par la formation, le recrutement et la rétention des enseignants afin de leur permettre de fournir une éducation de qualité».

Une personne interrogée de la société civile signale également avoir eu une certaine influence sur les processus et les décisions de requête de financement grâce au Conseil du Partenariat mondial et au Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC). Pour ce faire avec succès, parmi les facteurs favorables identifiés figurent une bonne communication entre les représentants de la société civile au niveau mondial, les coalitions à l'échelle nationale et les syndicats d'enseignants ou autres organisations de la société civile. Cela a été rapporté comme utile dans plusieurs cas, fonctionnant comme un contrôle de validité de la position des gouvernements dans les débats au niveau national. Par exemple, dans un cas, un gouvernement avait indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure d'augmenter les budgets de l'éducation en raison de contraintes macro-économiques, mais cela s'est révélé faux. Les discussions sur les requêtes de financement conduisent aussi parfois à des changements plus généraux dans les politiques et procédures du Partenariat mondial.

Exemple d'influence dans les processus et les décisions de requêtes de financement

Selon des entretiens avec trois membres du groupe constitutif de la société civile, il y a eu des exemples de cas d'influence efficace de la société civile sur les approches de la politique mondiale du GPE. Lors de la présentation de la requête de financement de l'Ouzbékistan, des représentants de la société civile ont exprimé leurs préoccupations quant aux rapports sur le travail des enfants dans le pays. Comme aucune coalition nationale de la société civile n'existe en Ouzbékistan, la documentation sur le travail des enfants a été obtenue à partir de certains groupes spécifiques de la société civile en Ouzbékistan avec le soutien de l'Open Society Foundation. Cela a conduit à reporter la décision sur le financement du GPE et à l'engagement avec le gouvernement par la Banque mondiale et le GPE d'améliorer la législation sur cette question. Cela a également conduit à une discussion plus générale au sein du CGPC sur, si le Partenariat mondial devait élaborer une norme pour les violations des droits de l'homme. Ainsi une recommandation pour le Comité de gouvernance, du risque, d'éthique et des finances a été formulée. D'autres exemples cités dans les entretiens étaient les révisions de requêtes de financement de l'Ouganda et du Cambodge, où les coalitions de la société civile nationale et les syndicats d'enseignants (avec le soutien d'une OING) ont été très actifs dans la liaison avec les représentants de la société civile au niveau mondial pour soulever la question de la réduction du financement intérieur destiné à l'éducation. Cela a donné lieu à des discussions au sein du CGPC qui ont conduit à l'instauration d'une condition générale pour l'endossement de requêtes, stipulant que le financement intérieur pour l'éducation doit être, au minimum, maintenu aux niveaux actuels.

3.2 Facteurs favorables

Plusieurs facteurs ont contribué à la participation de la société civile au Conseil du GPE et à d'autres travaux d'envergure mondiale au cours des cinq dernières années. Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation a procuré un soutien à la participation de la société civile, et la campagne de reconstitution des ressources a galvanisé une collaboration positive avec la société civile. En outre, l'appui des réseaux régionaux et du Secrétariat de la CME a contribué à nouer des liens nationaux et mondiaux plus étroits, qui ont documenté les positions du Conseil d'administration, la campagne de reconstitution des ressources, et des financements des pays du GPE. Les membres des groupes constitutifs des OSC (OSC1, 2 et 3) ont également augmenté l'engagement politique avec le Partenariat mondial pour l'éducation, en consacrant plus de ressources organisationnelles et de temps afin de soutenir des positions collectives sur les questions de politiques du GPE.

L'appui du Secrétariat

Plusieurs entretiens ont souligné que la personne du Secrétariat du Partenariat mondial nouvellement chargée d'assurer la liaison avec la société civile est un facteur important pour permettre une participation efficace, et est très appréciée. Les personnes interrogées ont aussi le sentiment qu'il y a une bonne circulation des informations entre le Secrétariat du Partenariat mondial et les parties prenantes de la société civile, ce qui génère une plus grande sensibilisation du Partenariat. Un entretien a mentionné en particulier l'utilisation des médias sociaux (Facebook) pendant la Deuxième conférence de reconstitution des ressources du GPE. Un autre entretien a cité le Partenariat mondial comme « le seul partenariat international qui engage la société civile d'une manière significative », partageant le point de vue que les efforts du Partenariat mondial dans ce domaine sont uniques.

Les événements de la reconstitution des ressources du GPE sont mis en évidence dans plusieurs entretiens et dans 3 questionnaires en tant que conducteurs d'élan pour la participation de la société civile. La société civile a été très activement engagée dans les débats préparatoires internes. La société civile a également contribué à ce que des engagements importants d'un certain nombre de pays en développement partenaires et de partenaires donateurs soient pris lors de la reconstitution des ressources du GPE. Les facteurs favorables ont été à la fois l'engagement de la société civile et la coordination de la part du Secrétariat de la CME ainsi que des représentants du Conseil de la société civile. Une personne interrogée a déclaré: « Dans la perspective de la reconstitution des ressources, le Secrétariat du GPE a augmenté son équipe et a eu une meilleure capacité à s'engager dans un dialogue régulier et constructif avec la société civile. Autant que possible, ces dialogues doivent se poursuivre. » La Présidente du Partenariat mondial et le Secrétariat ont également fait de grands efforts pour rendre visite à presque tous les partenaires donateurs dans le processus de planification, ont fait en sorte de toujours rencontrer des représentants de la société civile au cours de visites de pays, et ont contribué au renforcement de la participation de la société civile.

Le soutien des réseaux régionaux et de la CME

La société civile nationale peut contribuer aux politiques à l'échelle mondiale lorsque les processus sont dirigés et facilités par des réseaux régionaux ou par les réseaux mondiaux tels que la CME. Le FSCE, soutenu par des coalitions nationales de la société civile a contribué à des processus pertinents de plaidoyers régionaux et mondiaux en faveur de l'éducation dans au moins 17 cas spécifiques au cours de la seconde moitié de 2013. Ceci a inclus, par exemple, des contributions fondées sur des analyses des

coalitions à propos du débat mondial sur l'agenda de l'après-2015; des contributions de la recherche nationale dans le plaidoyer régional sur la jeunesse et l'alphabétisation des adultes dans les politiques de l'Asie-Pacifique; des recherches nationales de six pays d'Amérique latine pour documenter le plaidoyer régional sur la réalité de l'enseignement « gratuit » ; et des contributions nationales à l'élaboration des positions mondiales de la CME sur la mobilisation des ressources intérieures, l'éducation inclusive, et de l'éducation en langue maternelle.

Augmentation de l'engagement des groupes constitutifs des OSC

Trois entretiens ont noté une amélioration considérable dans les processus de consultation interne de la société civile sur les questions de politique générale relatives au Partenariat mondial. Une autre réalisation remarquée au cours des entretiens est que le Partenariat mondial est devenu une cible évidente du programme de plaidoyer de la société civile, et que la société civile est devenue plus habile à utiliser l'espace du dialogue politique. Cela semble s'être passé selon un processus similaire à celui de la réforme de la gouvernance du Partenariat mondial lancé en 2009 - non pas tant en raison des changements structurels en cours, mais plutôt parce que le débat a permis de clarifier les groupes constitutifs et leurs processus internes, et a également conduit à l'engagement de grands groupes d'organisations et coalitions de la société civile.

Il est à noter cependant que la satisfaction envers les processus internes et la participation semble plus élevée en ce qui concerne le groupes constitutifs de l'OSC1 et inférieur en ce qui concerne celui de l'OSC3 (voir ci-après, au paragraphe « Défis »). Les entretiens avec l'OSC3 ont également noté l'augmentation de sa participation dans le dialogue politique mondial du Partenariat mondial, allouant plus de temps à l'équipe de travail et participant aux groupes de travail du Partenariat mondial, comités et autres instances internationales ad hoc au cours des deux dernières années.

3.3 Défis de la participation de la société civile au niveau mondial

Plusieurs enquêtes et entretiens citent la nécessité d'un processus plus fort et davantage de soutien pour permettre aux représentants des OSC mondiales de développer des positions consultatives documentées par les contributions de coalitions nationales. Les entretiens et les réponses à l'enquête constatent que l'OSC3 est très vaste, géographiquement et linguistiquement diverses, et que chaque pays comprend une multitude de différentes organisations de la société civile, mouvements et réseaux.

Quelques défis cités comme empêchant une représentation efficace de la représentation des positions des groupes constitutifs des OSC au Conseil

- Les problèmes de communication, notamment la langue, la communication interne du groupe constitutif, et la communication avec le Secrétariat du Conseil est un défi considérable pour le groupe constitutif de l'OSC3 qui a de nombreux groupes linguistiques différents.
- Le manque de capacités et de ressources pour prendre part à la politique du GPE, notamment un manque de compréhension des processus du Partenariat mondial parmi la société civile.
- Des questions de représentativité, notamment que les parties prenantes telles que celles des enfants et des jeunes défavorisés ne sont pas bien représentées par les représentants mondiaux des OSC1 et 2.
- La sensibilisation du Conseil et du Secrétariat aux politiques de la société civile doit être renforcée afin d'assurer la sensibilisation et la pratique des politiques de la société civile.

Communication

L'un des défis les plus importants cités dans plusieurs entretiens et réponses de l'enquête concerne celui de parvenir à une bonne communication, consultation et rétroaction avec la société civile nationale et les syndicats nationaux d'enseignants dans les processus à l'échelle mondiale. En tout, neuf personnes interrogées ont recommandé l'amélioration de la communication et de la coordination parmi la société civile. Les représentants de l'OSC2 du Conseil ont pris l'initiative d'envoyer depuis 2013, une mise à jour électronique mensuelle à ses membres pour les informer des processus mondiaux des politiques du Partenariat mondial et solliciter leur contribution sur les positions politiques. Cependant, trois entretiens ont mentionné que très peu de coalitions utilisent cette opportunité. Une personne interrogée de la société civile a déclaré qu'il y a eu peu de réactions de la part des coalitions nationales ou des réseaux régionaux sur les requêtes de financement du Partenariat mondial envers leur représentant du Comité des financements et performances au niveau des pays, avec «seulement un petit nombre de cas où la sensibilisation de leur membre du comité a mené à un engagement réel sur le processus de requête de financement. »

Plusieurs personnes interrogées ont également identifié le besoin d'un engagement accru au niveau du Secrétariat. Il a été recommandé au Secrétariat par trois personnes de faciliter les consultations sur les questions importantes des politiques du GPE et par deux, des appels et des réunions plus réguliers pour les groupes constitutifs des OSC. Une personne a en particulier recommandé que davantage d'efforts étaient nécessaires pour communiquer à la communauté plus large des OSC sur les raisons de l'importance du GPE et comment cela les affectent. Deux personnes interrogées ont suggéré que le Secrétariat devait améliorer sa capacité administrative pour le travail avec les structures de la société civile, l'amélioration de la liaison avec les représentants de l'OSC2 au Conseil, de telle sorte que le processus de rétroaction de leur groupe constitutif soit exploité. Un entretien de la société civile a mentionné l'insuffisance d'informations entre le niveau mondial et national, ce qui empêche le groupe constitutif de l'OSC3 de fournir un calendrier et une contribution aux processus du Conseil du GPE, notamment les décisions sur les requêtes de financement des gouvernements nationaux.

Huit répondants à l'enquête et six à l'entretien ont recommandé que les réunions sous régionales et autres réunions préparatoires de la société civile doivent avoir lieu avant celles du Conseil. Le manque de financement pour organiser des réunions en présentiel pour que les représentants de la société civile les préparent a été vu comme un obstacle à une coordination efficace. Dans un entretien il a été a exprimé que la communication et la collaboration avec les organisations nationales d'enseignants autour des questions de politique mondiale et des processus de financement est meilleure, mais que des améliorations restent à faire.

Les barrières linguistiques ont été citées dans 16 réponses à l'enquête comme l'un des obstacles les plus importants à la participation effective de la société civile dans les processus mondiaux du Partenariat mondial. Alors que par exemple la CME fonctionne avec 5 langues officielles (anglais, français, espagnol, portugais et arabe), le Partenariat mondial utilise uniquement l'anglais et le français. De grands groupes de membres de la société civile et membres du Conseil du GPE ne sont alors pas toujours en mesure de communiquer dans ces langues. Cela signifie que les grands groupes au sein du groupe constitutif n'ont pas accès aux documents dans les langues qu'ils sont capables de lire, et que le groupe constitutif manque de moyens pour fournir des traductions. Sept répondants à l'enquête ont suggéré que la disponibilité des documents clés du Conseil et des communications dans des langues supplémentaires aiderait à inclure davantage d'organisations de la société civile dans le processus.

La question de la langue est aussi un défi lors de la tenue de téléconférences ou des réunions en présentiel. Cela est impossible sans une interprétation simultanée ou des réunions distinctes pour les différents groupes linguistiques, ce pour quoi les ressources sont actuellement très limitées. Cette exclusion d'importants groupes linguistiques constitue un défi en termes de participation égale et de légitimité de la représentation des OSC au Conseil.

Le manque de capacités et de ressources de la société civile

La capacité de la société civile a été améliorée, notamment grâce au FSCE. Cependant, la capacité des réseaux nationaux, régionaux et mondiaux de la société civile pour analyser efficacement le travail politique du GPE et pour s'engager dans les différents processus mondiaux de discussion politique entre les parties prenantes du Partenariat mondial à l'échelle mondiale, doit encore être accrue. Deux personnes interrogées et sept répondants à l'enquête ont souligné la nécessité d'accroître la capacité des réseaux régionaux pour appuyer les liens nationaux et mondiaux.

Cela peut être une question à la fois de l'expansion des capacités et du fait de rendre l'information plus accessible: selon les entretiens, de très gros volumes de documents, relatifs aux réunions et autres processus de politiques du Conseil et des Comités, sont préparés par le Secrétariat du GPE et partagés avec les partenaires. Cinq répondants à l'enquête ont mentionné que si les processus politiques sont communiqués efficacement à un public technique qui est déjà engagé, les documents du Conseil du GPE pourraient être plus concis, soulignant plus clairement les points clés des décisions pour chaque réunion.

Les personnes de la Campagne mondiale pour l'éducation interrogées ont mentionné que la CME coordonne le positionnement et l'engagement de membres à l'échelle mondiale sur des questions clés. Elle les coordonne par des conférences téléphoniques, arrive à des positions de consensus et produit du matériel de campagne, par exemple lors de la préparation de la reconstitution des ressources du GPE et autour des thèmes de la Semaine mondiale d'action. Néanmoins cela est sévèrement limité par la capacité actuelle, étant donné que le FSCE s'est largement concentré sur l'appui des réseaux mondiaux et régionaux au niveau de l'activité nationale, comme une priorité alignée avec celle du GPE mise sur les résultats nationaux. Un entretien a exprimé que la capacité de la CME relativement faible au niveau mondial est un obstacle à la participation effective de ses membres et des coalitions dans les débats politiques (par exemple dans la préparation de l'agenda de l'après-2015).

Plusieurs répondants au sondage confirment cette observation en invoquant la nécessité d'accroître la capacité de la CME afin de coordonner les positions et les activités au niveau mondial de la société civile: « La communauté de l'éducation attend toujours qu'elle agisse à titre de coordonnateur mondial [la société civile]… Le Partenariat mondial pourrait travailler plus étroitement avec la CME sur ce rôle, en particulier dans les domaines de la reconstitution des ressources du GPE et des activités [du Conseil]».

Un autre aspect soulevé lors des entretiens est celui des coalitions nationales limitées en temps, ressources et capacité - ainsi leur choix de donner la priorité à un engagement plus immédiat dans les processus de politiques nationaux plutôt qu'au niveau mondial. Les représentants de la société civile dans les instances dirigeantes du Partenariat mondial manquent de soutien financier pour les processus de consultation interne. De plus, actuellement le soutien financier du Partenariat mondial est très limité car le FSCE ne fournit pas de financement ciblé pour les activités du Conseil relatives au réseau de la société civile.

Plusieurs entretiens et 12 répondants à l'enquête ont partagé le point de vue qu'il y a aussi pénurie de compréhension du Partenariat mondial, de ses processus ou mandat parmi les partenaires nationaux et régionaux et même parmi la société civile. La CME avait relevé cette lacune au cours des processus antérieurs, et le nouveau manuel, publié pour soutenir l'engagement de la société civile dans les processus de planification nationale comprend aussi une section expliquant ce qu'est le GPE. L'objectif de cet outil, cependant, est encore dans les processus nationaux, et il pourrait être nécessaire d'étendre le travail à des outils similaires afin d'appuyer l'engagement dans les débats mondiaux.

La représentativité



GPE/Alexandra Humme

Le groupe constitutif de l'OSC1 organise régulièrement des appels en anglais pour coordonner et informer de leur engagement avec l'évolution des enjeux de politique du GPE. Cependant, quatre réponses au sondage et un entretien ont cité la nature ad hoc des téléconférences préparatoires de l'OSC1 car insuffisantes pour participer de manières systématique et stratégique dans le dialogue politique mondial du Partenariat mondial. Les informations pertinentes souvent ne sont pas distribuées et les positions politiques ne sont pas harmonisées. Ceci rend la communication plus ardue par la complexité des différents comités.

Une personne interrogée a déclaré que le degré de représentativité des membres du Conseil de l'OSC1, ainsi que la manière dont les groupes constitutifs sont informés des postes, ne sont pas clairs. Deux entretiens (avec un membre donateur et un membre du groupe constitutif de la société civile) ont partagé leur sentiment qu'il y a une tendance pour les grandes OING à devenir dominantes (en particulier celles basées au R-U et aux Etats-Unis), laissant ainsi de côté les voix de certaines OING et coalitions nationales.

Une question soulevée dans un entretien concerne le soutien financier des membres du Conseil des OSC. Alors que les représentants de l'OSC2 sont actuellement financés pour participer aux réunions, ceux de l'OSC1 ne le sont pas. Jusqu'à présent, ces coûts ont été pris en charge par les organisations des représentants, limitant potentiellement des candidats au Conseil des organisations financièrement moins solides pour servir comme représentant. Une autre question soulevée par trois répondants à l'enquête concerne le fait de savoir si les réunions du Conseil sont ouvertes aux observateurs de la société civile. Certaines organisations de la société civile ont été disposées à financer leur présence aux réunions du Conseil dans le cadre du groupe constitutif de la société civile, mais la politique du Conseil du Partenariat mondial n'est pas clairement définie sur le statut d'observateurs et, parfois, ils ne sont pas permis.

Plusieurs entretiens et réponses à l'enquête ont souligné la question de l'exclusion, identifiant des groupes perçus comme n'étant pas représentés dans le dialogue politique mondial du GPE. Les réponses à l'enquête ont cité des organisations qui travaillent sur les questions de handicap (8 fois), les jeunes (8 fois), les minorités ethniques et linguistiques (5 fois), les enfants (4 fois), les groupes marginalisés (4

fois), les groupes de défense des droits des filles et des femmes (4 fois), les associations de parents d'élèves (3 fois), les syndicats d'enseignants (2 fois). Au total, 12 répondants à l'enquête ont souligné la nécessité d'une meilleure inclusion des enfants dans les processus des politiques mondiaux du Partenariat mondial et en tant que partenaires égaux au sein du GPE et de la gouvernance. Une recommandation de l'enquête a articulé ce thème en indiquant que le GPE devrait « Créer un groupe formel de jeunes... et maintenir leur manière d'être impliqués. Aidez-les à créer une structure de groupe durable et une représentation diversifiée ».

Atteindre les groupes les plus marginalisés de la jeunesse (analphabètes, pauvres, handicapés, filles, etc…) est particulièrement difficile, car ils ont tendance à être moins organisés. Travailler avec les enfants et les jeunes nécessite également une attention particulière afin d'être sûr que la participation est réelle et non pas symbolique. Il n'y a actuellement aucune structure unificatrice qui s'organise et représente les enfants et les jeunes aux niveaux national, régional et mondial mais plutôt un certain nombre de différents types d'organisations, réseaux et initiatives. Trois entretiens suggèrent que les jeunes ont besoin de soutien en capacités et de conseils sur la façon d'analyser les questions d'éducation et de présenter leurs points de vue.

Capacités et sensibilisation du Conseil et du Secrétariat

Au niveau du Conseil, quatre entretiens ont partagé le point de vue que, bien qu'il y ait en général une ouverture et un espace pour la participation dans les forums politiques à l'échelle mondiale, il arrive que les points de vue de la société civile soient rejetés. Un entretien a souligné que, généralement les bailleurs de fonds semblent avoir une voix plus forte au sein du Conseil du Partenariat mondial. De plus en plus la société civile et les pays en développement partenaires partagent les mêmes points de vue, mais ils ne sont pas en mesure de gagner les arguments. A titre d'exemple, le processus d'élaboration du plan stratégique du Partenariat mondial, où l'informateur a eu le sentiment que les bailleurs de fonds avaient réussi à faire adopter leur ordre du jour sur la mesure de la qualité de l'éducation malgré les objections de la société civile qui avait une approche trop étroite sur la mesure des compétences en lecture et en écriture.

Selon certains entretiens, les attentes de l'engagement « authentique » de la société civile avec le Secrétariat du GPE ne sont pas comblées. Alors que certains membres de l'équipe sont proactifs et promeuvent la participation de la société civile aux niveaux mondial et national, d'autres ne le sont pas autant. Une personne interrogée a le sentiment que, même si la société civile est invitée à prendre part à des groupes de travail par exemple sur le plan stratégique, avec une grosse charge de travail, une grande partie des orientations et décisions sont déjà établies par le Secrétariat. Le Secrétariat a aussi failli à fournir un soutien supplémentaire à veiller à ce que les représentants des OSC du Conseil et leurs groupes constitutifs aient les outils, les informations et les réunions en présentiel afin de travailler ensemble et avec leurs groupes constitutifs sur des questions du Conseil. En outre, les contraintes de capacité ont limité la vitesse à laquelle le Secrétariat peut s'appuyer sur les outils existants, développer de nouvelles lignes directrices, promouvoir des accords de collaboration entre la société civile et les partenaires du Partenariat mondial tels que les GLPE, le Conseil et les sous-comités, etc.

RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE CIVILE AU NIVEAU MONDIAL	
Le Conseil du Partenariat mondial pour l'éducation devrait	• Revoir la politique linguistique du GPE et travailler pour assurer plus de documentation / traductions disponibles dans d'autres langues que le français et l'anglais. • Fournir des orientations claires sur la politique pour les observateurs au Conseil et assurer une indemnité aux observateurs de la société civile, en particulier pour les groupes constitutifs défavorisés ou exclus de l'OSC, comme les enfants, les jeunes, les parents, les personnes handicapées, etc. • Évaluer le potentiel pour accroître la représentation formelle des enfants et des jeunes au Conseil d'administration du GPE, notamment grâce à des groupes d'intervenants d'enfants et de jeunes.
Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation devrait :	• S'assurer que les documents en langues autres que l'anglais soient partagés en temps opportun pour permettre une consultation au préalable. • Partager les informations du Conseil dans des formats conviviaux, notamment de brefs résumés avec la mise en relief des points principaux pour une compréhension plus facile par la société civile. • Partager des mises à jour régulières avec toutes les parties prenantes de la société civile via une liste de diffusion sur tous les grands événements, les développements politiques et les nouvelles. • Accroître la capacité du Secrétariat à soutenir la représentation de la société civile à l'échelle mondiale, notamment grâce à une communication, une sensibilisation et un travail de proximité plus solides et plus constants.
La société civile devrait:	• Renforcer la concertation parmi les membres des groupes constitutifs des OSC1, OSC2 et OSC3 à l'avance des réunions du Conseil et du sous-comité, notamment avec des mises à jour plus régulières et des processus de consultation plus systématiques. • Consacrer des ressources organisationnelles (y compris à travers le FSCE) pour le soutien aux membres des OSC du Conseil, notamment le soutien des capacités à coordonner et organiser des réunions préparatoires et à subventionner les voyages pour les membres de l'OSC1 du Conseil. • Attribuer des points focaux régionaux dédiés au soutien de la consultation et de l'engagement des membres nationaux pour alimenter les discussions du Conseil. • Consolider les capacités des membres régionaux et nationaux pour renforcer la sensibilisation au GPE, son rôle et sa pertinence dans les processus politiques internationaux.

4. Participation de la société civile à l'échelle nationale

4.1 Réalisations et progrès[11]

Augmentation de l'influence de la société civile sur les politiques nationales

Au cours du programme, la majorité des coalitions soutenues par le FSCE ont pu signaler l'influence ou la contribution à la réforme de la politique de l'éducation et aux changements législatifs tels que les nouvelles lois sur l'éducation, la mise en œuvre de règles approuvées ou le lancement de nouvelles politiques. L'évaluation de la première phase du FSCE a constaté une augmentation du budget national destiné à l'éducation dans 15 des 45 pays analysés. Les entretiens avec les bailleurs de fonds mettent en évidence le rôle joué par la société civile au niveau national en termes d'influence sur les agendas politiques à propos d'un certain nombre de questions: l'éducation des filles, les enfants handicapés, l'éducation dans les États fragiles, et une approche basée sur les droits fondamentaux. Les coalitions soutenues par le FSCE ont contribué à au moins 129 observations orales ou écrites (dont des propositions de politiques et des analyses de mise en œuvre) de janvier à juin 2014 et ont participé à 224 des forums politiques et / ou élaborations des politiques dans le secteur de l'éducation au cours de la phase actuelle.[12]

Des exemples de l'influence de la société civile nationale sur les politiques

- **CAMPE Bangladesh** a organisé une semaine d'activités à laquelle plus de 45 000 personnes ont participé. CAMPE a produit et diffusé 50 000 affiches et 70 000 dépliants parmi les parties prenantes, notamment les personnes handicapées dans tout le Bangladesh. Les rapports de CAMPE partagés en ligne ont immédiatement incité l'intervention du gouvernement dans un district (Jamalpur).
- Les résultats du suivi budgétaire d'une coalition au **Malawi** ont été utilisés pour mettre en évidence les écarts dans la prestation de services.
- En utilisant des résultats de recherche, une coalition au **Nicaragua** met sur l'agenda gouvernemental, la réinsertion des jeunes ayant décroché en raison de grossesses précoces, du travail des enfants et du trafic humain.

Grâce à la recherche, la collecte d'informations et les consultations des membres, les coalitions sont plus à même d'apporter des preuves et des connaissances pertinentes pour influencer les débats. Cette capacité accrue et celle de s'engager a permis d'accroître la participation de la société civile sous

[11] La principale source d'information pour cette section vient du programme FSCE. Le FSCE est très bien documenté sur le plan de la Phase 1 (couvrant les 3 premières années) et un rapport d'étape détaillé pour la Phase 2 couvre la période allant jusqu'à la fin de 2013. Les principaux documents utilisés dans ce résumé de la participation de la société civile au niveau national à partir de mi-2009 à mi-2014 sont : Regional and National Civil Society Education Funds – CSEF: Evaluation Report, GCE, 2012; Civil Society Education Fund (CSEF) Closing Report, GCE, 2012; CSEF 2013 – 2015 Progress Report to UNESCO for the period 01 July to 31 December 2013, GCE, 2014. En outre, le rapport sur la subvention, à l'Agence australienne pour le développement international, du Financement Provisoire du FSCE, GCE, 2003 couvre la période de phase de relais de février 2012 jusqu'à juin 2013. Comme le système de S & E a changé de la Phase 1 à 2, les indicateurs ne sont pas tous les mêmes pour chaque Phase, et il est donc impossible d'indiquer l'évolution exacte au fil du temps en ce qui concerne tous les indicateurs. Il convient également de noter ici, qu'en ce qui concerne la Phase 1, les données du rapport d'évaluation sont principalement utilisés ici car ils sont plus complets (le rapport d'évaluation se fonde sur le Rapport de clôture du FSCE, mais aussi sur des données supplémentaires provenant des coalitions nationales et d'autres sources).

[12] CSEF 2013 – 2015 Progress Report to UNESCO for the period January 1, 2014 to June 30, 2014, GCE, 2014.

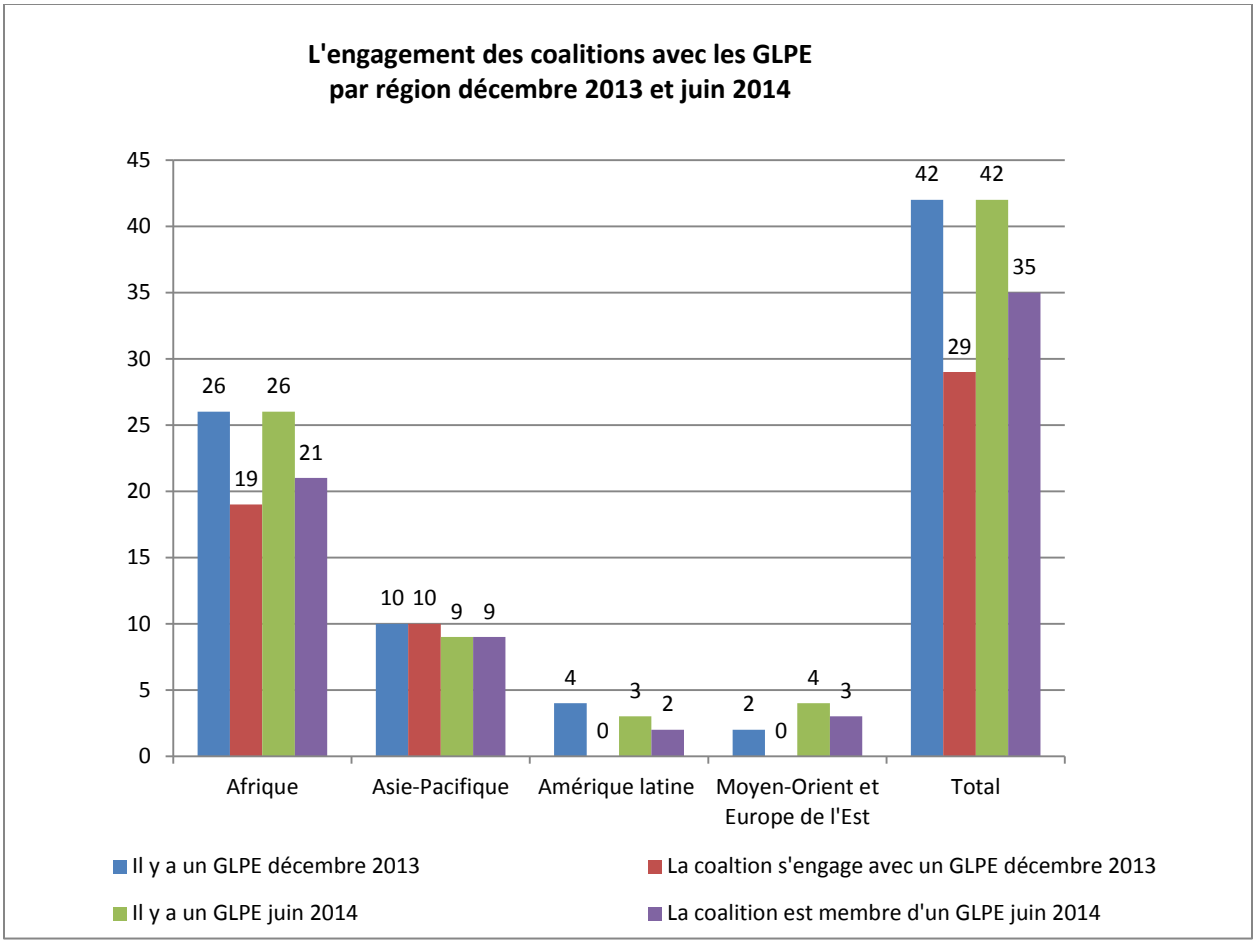
diverses formes, dans des forums de dialogue du secteur de l'éducation tels que les GLPE, les Revues sectorielles conjointes, les groupes d'expertises officiels, des comités gouvernementaux et autres.[13]

L'engagement au sein des GLPE

L'engagement de la société civile au sein des GLPE et des processus de politique nationale est mis en évidence dans des entretiens comme l'une des principales réalisations au cours des cinq dernières années. Plusieurs entretiens avec des membres de la société civile ont souligné que la crédibilité et la reconnaissance de la société civile augmentent au sein des ministères, des parlements et assemblées nationales, districts et conseils municipaux, ainsi qu'auprès des partenaires de développement. Dans de nombreux pays, des espaces officiels pour l'élaboration des politiques ont ouvert et permis des accords formels qui intègrent la société civile en tant qu'acteur avec les gouvernements et les bailleurs de fonds.

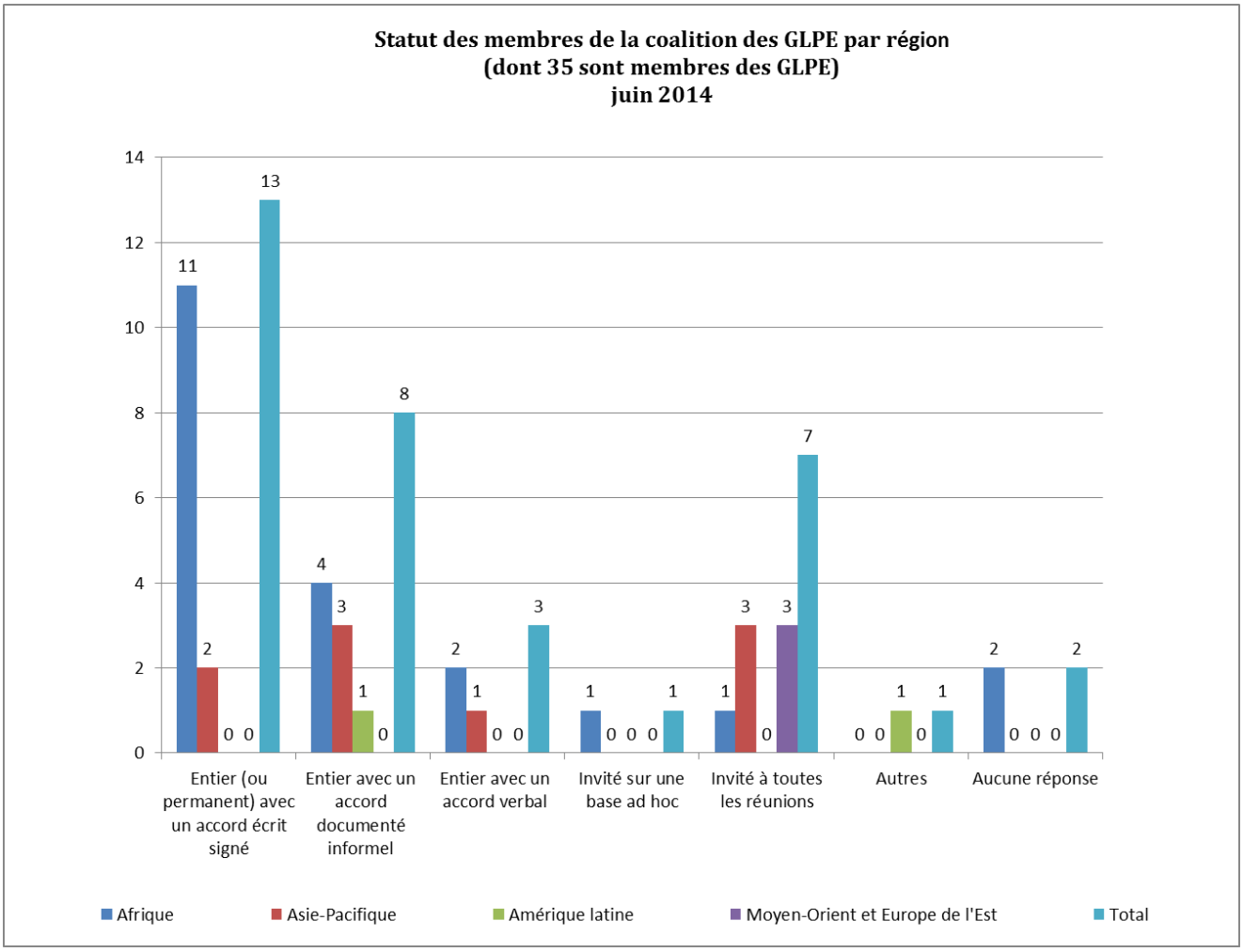
Le FSCE a renforcé les compétences et la capacité de nombreuses coalitions nationales de la société civile afin de participer et représenter les points de vue et les recommandations des citoyens dans le dialogue politique. À l'heure actuelle, 35 coalitions nationales soutenues par le FSCE rapportent un engagement avec les GLPE dans leurs pays, dont un tiers avait un accord écrit formel. Ce nombre a augmenté par six depuis décembre 2013, donc les progrès continuent pour augmenter l'inclusion des GLPE. Des exemples remarquables mentionnés dans un entretien sont le Bangladesh où les bailleurs de fonds ont demandé à la CAMPE, la coalition soutenue par le FSCE, de diriger l'examen en vue d'une proposition de financement du GPE. Un autre exemple est le Cambodge, où le GLPE est présidé conjointement par la coalition soutenue par le FSCE, l'ONG Education Partnership (NEP), et la NEP était cosignataire de la requête de financement du Partenariat mondial.

[13] Cela a conduit à des résultats importants sur le terrain, par exemple: (1) Les coalitions en Sierra Leone et au Burkina Faso ont contribué à l'augmentation des engagements de financement nationaux; (2) Les coalitions en Bolivie et au Kenya ont influencé langage juridique dans la constitution du pays; (3) Les coalitions au Ghana et en Zambie ont influencé les politiques autour de l'éducation des filles et des enseignants; (4) Les coalitions au Malawi et au Bangladesh ont demandé aux gouvernements de rendre des comptes des écarts dans les dépenses et la mise en œuvre des activités prévues



Rapport de progrès de l'UNESCO et de la CME sur les FSCE, septembre 2014.

L'évaluation de la Phase 1 du FSCE a déclaré que la présence de la société civile aux réunions peut être considérée comme un bon point de départ, car elle favorise le développement d'une relation étroite entre les bailleurs de fonds, la société civile et les décideurs politiques dans la conception et la mise en œuvre des politiques de l'éducation. Cependant, elle a également conseillé de garder à l'esprit que la présence formelle ne garantit pas en soi une participation notable dans les processus politiques. Dans les efforts visant à mieux comprendre la nature d' «appartenance» à un GLPE, la CME a suivi l'état des accords conclus en matière de participation.



Rapport de progrès de l'UNESCO et de la CME sur les FSCE, septembre 2014.

La mobilisation sociale

Grâce au programme du FSCE, les coalitions sensibilisent les citoyens et encouragent la participation du public à travers une variété de mécanismes, tels que des initiatives de mobilisation de masse, des campagnes de porte-à-porte, des réunions communautaires, des ateliers et des « tournées » de sensibilisation, la production de documents conviviaux expliquant la politique et la législation, et (le cas échéant) les médias sociaux et les nouvelles technologies. Cette échelle de mobilisation sociale a été facilitée par la croissance du nombre de membres de la coalition, de 3162 en décembre 2013 à 4216 en Juin 2014 - dans le but d'augmenter la fonction représentative des coalitions, en particulier celle des groupes historiquement défavorisés et leurs perspectives.

Voici quelques exemples d'activités de mobilisation sociale que les réseaux nationaux de la société civile ont entrepris plus récemment

- **CEFAN Cameroun** a organisé cinq manifestations publiques et des programmes pour la Semaine mondiale d'action (SMA), à Yaoundé et dans quatre autres districts. Il a également organisé une manifestation publique le 16 Juin pour la Journée de l'enfant africain.
- **FADE Djibouti** a organisé des campagnes de sensibilisation du public sur l'enregistrement des naissances, enregistrant ainsi des milliers de personnes dans deux districts.
- **Elimu Yetu Kenya** a organisé un événement public pour la SMA à Nairobi; 1000 militants de l'éducation ont participé à une marche, lancée par le secrétaire du Cabinet pour l'éducation, la science et la technologie dans le quartier central des affaires, où ils ont distribué des tracts, notes d'orientation des politiques et autocollants portant des messages de sensibilisation sur les besoins éducatifs spéciaux.
- **AFE Mongolie** a tenu 19 séances d'orientation communautaire à Oulan-Bator (UB) et dans sept autres lieux pour sensibiliser et discuter des objectifs de l'EPT et de la responsabilité en matière d'éducation. Ces événements visent à combler les lacunes en cours autour de la sensibilisation aux droits et à l'éducation civique en Mongolie.
- **EPT Sierra Leone** a lancé une campagne de sensibilisation sur le virus Ebola, basée les écoles. Travaillant avec des partenaires, ils ont visité 15 écoles de la région de l'Ouest et ont élaboré des messages à diffuser dans d'autres districts.

Des partenariats novateurs se forment aussi avec les journalistes et les médias (dont les médias communautaires) pour créer et diffuser des programmes de radio et de télévision qui visent à mettre les questions clés sur l'ordre du jour et à donner au public un espace pour exprimer leurs préoccupations et formuler des recommandations sur les politiques et les plans. Par exemple, le rapport de progrès le plus récent sur les activités entre janvier et juin 2014 indique que les 763 interventions médiatiques ont été menées par des coalitions nationales.

La CME a également signalé que l'activité des médias comprenait des communiqués de presse sur les événements et les rapports; des séances d'information des médias sur les questions et les développements de l'éducation; des articles dans des journaux; participer à ou organiser des émissions de télévision; produire des programmes de radio. Les coalitions ont également signalé une augmentation marquée de l'utilisation des sites Internet, journaux électroniques et médias en ligne comme You-Tube, Twitter et Facebook. Cela montre un changement quant à la connaissance et la familiarisation avec de telles plateformes de la part des coalitions. Le programme du FSCE a soutenu une expansion et une augmentation considérables de la sophistication de ces travaux, y compris, par exemple, une campagne de sensibilisation ciblant les chefs traditionnels au Yémen, des programmes de radio communautaires réguliers en Papouasie-Nouvelle-Guinée, des ateliers au niveau des districts à travers le Bangladesh, une « tournée / caravane » prise de conscience annuelle à travers le Niger, et une campagne de médias sociaux de masse au Nicaragua.

Recherche et analyse des politiques

Le FSCE soutient les coalitions et les membres de la société civile pour mener à bien une recherche stratégique et de qualité, en particulier la recherche pour suivre l'exécution et l'impact des services publics. La plupart des bénéficiaires sont maintenant activement engagés dans le suivi des activités du secteur ainsi que dans le suivi du budget et de l'analyse, utilisant les conclusions pour défendre et développer des propositions concrètes en vue d'améliorer les plans, les politiques et les budgets. Par exemple, entre janvier et juin 2014, 66 études ont été réalisées, couvrant un éventail de questions et de sujets.

Ci-dessous quelques exemples de ce travail

- **ZANEC Zambie** utilise la recherche sur les enfants handicapés et les besoins éducatifs spéciaux comme base de plaidoyer commun pour l'éducation inclusive entre les membres de ZANEC et d'autres organisations de la société civile, notamment ceux qui sont axés sur le handicap et représentant les personnes handicapées.
- **NEP Cambodge** a présenté les principales conclusions de son évaluation du Droit à l'éducation, lors du lancement du Rapport mondial de suivi 2014, avec la participation des hauts fonctionnaires du ministère de l'Education, des partenaires au développement et des ONG.
- **AFE Mongolie** a diffusé son évaluation de mise en œuvre de l'EPT aux niveaux locaux, permettant aux fonctionnaires du gouvernement local de devenir plus conscients des objectifs de l'EPT. Davantage de discussions et de forums sur des sujets liés à l'éducation se tiennent actuellement au niveau des provinces avec la participation des OSC.
- **NCE Népal**: le gouvernement n'a pas encore engagé de changement de politique en réponse à l'analyse du budget de la coalition, mais le point focal au sein du ministère des Finances s'est engagé à soulever les questions soumises par la NCE-Népal au comité d'élaboration du budget. Le rapport a également obtenu une couverture médiatique.

4.2 Facteurs favorables

Plusieurs facteurs ont été identifiés comme favorisant la participation de la société civile au niveau national. Le financement du FSCE et la structure ont été un appui essentiel pour la participation de la société civile au niveau national. Cela a eu un impact transformateur sur l'accès de la société civile aux espaces politiques institutionnalisés. Lié à cela, la structure de coalition nationale de l'éducation du FSCE a rendu la représentation de la société civile plus efficace et inclusive, tout en permettant de meilleurs moyens pour amener les positions collectives en un accord commun. Le Secrétariat de la CME, les réseaux régionaux et les OING ont également favorisé le soutien de la participation au niveau national, notamment par la sensibilisation, le renforcement des capacités, et en établissant des liens nationaux et internationaux. La réforme et l'amélioration des Structures et de la gestion du FSCE de la Phase 2 ont conduit à des améliorations qui ont également augmenté la participation de la société civile nationale.

Les ressources du Fonds de la société civile pour l'éducation


UNICEF Burundi/Colfs

Globalement, le FSCE est perçu comme essentiel dans la promotion de la participation de la société civile dans les processus des politiques de l'éducation au niveau national. Les entretiens menés dans le cadre de cet examen évaluent le FSCE comme un programme très adapté avec une architecture et une conception globales appropriées. Cela représente une quantité importante de financement pour la participation de la société civile et en même temps lui laisse beaucoup d'espace pour définir ses propres stratégies. Le FSCE a fourni les moyens à la société civile de s'organiser, tandis que le Partenariat mondial a travaillé à institutionnaliser l'espace dans lequel ils peuvent orienter leur participation à la conception des politiques publiques. Bien que cette participation institutionnalisée soit encore en cours de consolidation dans de nombreux pays, le FSCE a permis à la société civile de structurer sa représentation, collaborer à des activités et élaborer des positions communes en vue de participer efficacement au dialogue politique. Le FSCE a soutenu des coalitions pour qu'elles construisent leur crédibilité et leur reconnaissance en tant qu'acteurs sérieux, et a facilité le dialogue entre les coalitions et les décideurs.

Le FSCE a clairement renforcé la visibilité et la reconnaissance de la société civile nationale. Beaucoup de coalitions ont été reconnues pour la première fois ou ont renforcé leur position devant les gouvernements grâce au fait que le FSCE les identifie comme le principal point de référence de la société civile pour travailler sur les objectifs de l'EPT. Ceci s'est également démontré par le grand nombre de bailleurs de fonds internationaux qui identifient les coalitions soutenues par le FSCE comme l'acteur clé avec qui collaborer, à la fois financièrement et par l'action politique. Pour beaucoup, le soutien du FSCE (et la capacité accrue qu'il a aidé à construire) a contribué à attirer davantage de sources de financement venant d'autres organismes. Simultanément la collaboration avec les organismes de développement contribue à augmenter le niveau de reconnaissance des coalitions nationales -et de la société civile nationale en général- devant les organismes gouvernementaux. En bref, l'effet de «reconnaissance» a été l'un des plus grands résultats du FSCE, comme cela est souligné par un certain nombre d'entretiens.

La structure du FSCE

Le FSCE demande aux coalitions de travailler activement (et de manière continue) à assurer une représentation large et diversifiée, à la fois en termes de représentation et d'orientation des organisations membres et de la portée géographique de la coalition. Grâce au FSCE, les coalitions à travers toutes les régions ont travaillé à élargir leurs groupes constitutifs. Ils vont des acteurs de la société civile de base, dont les enseignants et les autres syndicats civiques, les femmes, les enfants, les jeunes, les autochtones, et les groupes orientées vers les personnes handicapées, aux médias, universités et réseaux pour la justice fiscale - afin de faire entendre ces voix dans un large éventail de la société.

À la fin juin 2014, les coalitions soutenues par le FSCE avaient un effectif total de 4216 organisations de la société civile avec une moyenne de 88 membres par coalition nationale et une variation entre les pays résultant en une adhésion moyenne de 45 organisations par coalition.[14] La moitié des coalitions ont déclaré avoir des syndicats d'enseignants dans leur composition et 5 une coopération avec les syndicats d'enseignants sur des campagnes ou des projets spécifiques. Presque toutes les coalitions travaillent sur des questions liées à la jeunesse, bien que leur engagement puisse varier allant d'organisations de la jeunesse dans leur composition, à la consultation des jeunes ou association avec des organisations opérant avec les jeunes.[15] Le FSCE travaille en même temps à se développer à l'échelle nationale, afin de soutenir l'instauration de réseaux de la société civile où il n'existe actuellement aucune coalition et engagement coordonné des citoyens, visant à assurer que la représentation de la société civile est active dans tous les pays partenaires du Partenariat mondial.

La CME, les réseaux régionaux et les OING

Le Secrétariat de la CME et les réseaux régionaux ont joué un rôle important en facilitant l'apprentissage partagé et le renforcement des capacités des coalitions nationales. Le Groupe des partenaires internationaux (International Partners Group, IPG) des OING a également joué un rôle positif de soutien à la participation au niveau national de la société civile à travers la coordination autour du FSCE. L'IPG a réalisé une cartographie des endroits où ils travaillent et ils sont intervenus pour soutenir diverses coalitions à élaborer des propositions au FSCE. Ils ont également commencé à utiliser la cartographie dans quelques cas pour rassembler des ressources (par exemple VSO et IBIS s'y sont joints pour soutenir la coalition nationale en Sierra Leone). Les partenaires participent également à des discussions sur la meilleure façon de soutenir au niveau national - par exemple en jouant plus un rôle d'appui au lieu de rester en tant que membres des Conseils de coalitions nationales.


GPE/Olivier Badoh

Deux entretiens avec des personnes interrogées de la société civile ont déclaré que les OING ont au fil des ans, joué un rôle important en termes de financement et de soutien technique envers les coalitions nationales et, aussi parfois ont hébergé les secrétariats des coalitions nationales dans leurs bureaux nationaux. Les OING jouent également un rôle positif en agissant comme lien entre le Partenariat mondial à l'échelle mondiale et la société civile au niveau national. Un exemple donné dans un entretien mentionne que le Secrétariat du Partenariat mondial avait contacté VSO international avant d'aller dans les pays afin de se connecter avec les OSC au niveau national (au Népal). Les OING apportent également des connaissances techniques et une expérience précieuses de leurs programmes au niveau national.

Les secrétariats régionaux ont également facilité le partage d'expériences et le renforcement des capacités des coalitions à travers un certain nombre d'initiatives depuis la création du FSCE en 2009: réunions en présentiel, site Internet / bulletin d'information / courriels, ateliers de formation, soutien

[14] CSEF 2013 – 2015 Progress Report to UNESCO for the period January 1 to June 30, 2014, *op.cit*
[15] *Ibidem*

direct et conseils à des coalitions, documentation et publication des bonnes pratiques de soutien pour l'apprentissage par les pairs parmi les coalitions. Par exemple, de janvier à juin 2014, 15 collaborations et partenariats transnationaux et interrégionaux ont été établis; 29 coalitions ont reçu des visites de soutien et un appui supplémentaire a été fourni par courriels et appels; et 12 séances d'information, rapports et / ou outils ont été développés pour soutenir le travail des coalitions.[16]

Réforme et amélioration des structures et de la gestion du FSCE

L'évaluation du FSCE en 2012 a recommandé que la CME simplifie ses procédures et systèmes de rapports, réforme les Comités de financement régionaux (RFC), soutienne mieux les campagnes de sensibilisation menées par les pays, réponde à la faible capacité en ressources humaines et aux rotations fréquentes, et améliore la gestion financière. L'UNESCO, la nouvelle entité de supervision (SE) souligne que la gestion a été renforcée dans la phase actuelle avec une meilleure séparation du rôle de bailleur de fonds / récepteur du financement du FSCE, avec la création du Comité mondial de surveillance et de nouveaux termes de référence pour les agences régionales de gestion financière avec une séparation des rôles claire. Globalement, les entretiens expriment leur satisfaction avec le renforcement des lignes directrices et des procédures de gestion depuis lors.

Les entretiens soulignent une progression dans le FSCE, en ce sens que plus d'attention est maintenant mise sur l'engagement et les activités politiques, plutôt que sur le renforcement des coalitions de la société civile elles-mêmes. Le renforcement des capacités est toujours nécessaire, mais il est plus stratégiquement lié à des objectifs de plaidoyer de la coalition. L'accent est davantage mis sur l'apprentissage et sur un meilleur soutien des partenaires internationaux. L'évaluation de la Phase 1 a montré un certain nombre de défis en matière de gestion financière. Dans la phase actuelle, les procédures de gestion financière et de subventions du FSCE ont été révisées et mises à jour pour inclure les budgets de soutien national qui sont plus détaillés et qui ont des activités liées aux objectifs. Il est également nécessaire que les budgets soient actualisés et standardisés entre les régions dans la phase actuelle du FSCE de manière à permettre un suivi et une évaluation plus efficace des dépenses. L'UNESCO a mené une Évaluation des risques financiers et de contrôle afin d'évaluer la pertinence du cadre financier et administratif. L'évaluation a conclu que, pour la plupart, les mécanismes de contrôle et les structures sont appropriés. L'évaluation a formulé des recommandations pour que des recrutements soient faits, l'UNESCO y a répondu avec la CME et la situation est considérée comme résolue.

4.3 Défis externes à la participation de la société civile au niveau national

Plusieurs défis engendrent des contraintes sur la pleine participation de la société civile dans les GLPE et dans les dialogues politiques nationaux, et ceux-ci sont externes à la société civile elle-même. Les gouvernements, les membres des GLPE et le Secrétariat du GPE ont un rôle à jouer pour permettre une meilleure participation de la société civile. Les pays fragiles et touchés par un conflit posent aussi des défis spécifiques à la société civile. En outre, les facteurs liés à la durabilité l'organisation de la société civile ont entravé une participation efficace, tels que les retards dans le financement du FSCE, l'admissibilité au financement, et d'autres facteurs qui auraient pu refuser des ressources à la société civile nationale pour mener à bien ce travail.

[16] *Ibidem*

Des exemples de défis externes à la participation de la société civile au niveau national

- Les gouvernements peuvent être réticents à s'engager avec le groupe de la société civile.
- Les GLPE peuvent ne pas permettre une participation efficace de la société civile.
- La sensibilisation du Secrétariat du GPE à la société civile nationale n'est toujours pas systématique et l'intégration de l'engagement de la société civile à travers l'ensemble de ses travaux n'a pas été suffisante.
- Les pays fragiles et touchés par un conflit présentent de sérieux défis à la société civile.
- Assurer un financement durable pour les activités de surveillance de la société civile nationale peut être difficile, ce qui rend plus sévère l'impact des retards dans le financement du FSCE.
- L'entité de supervision doit être proactive, s'engager dans toutes les étapes de l'élaboration du programme et proposer une assistance lorsque les financements rencontrent des difficultés ou des retards.
- Les critères d'admissibilité pour l'accès des coalitions au FSCE doivent permettre davantage de latitude.
- Un manque existe sur une information systématique à propos des groupes marginalisés, en particulier sur la nature de la participation des jeunes.

Les gouvernements sont peu disposés à ouvrir des espaces à la société civile

A travers le FSCE et le travail de EI, il a été observé que la participation des organisations de la société civile dans le dialogue politique au niveau du secteur de l'éducation est encore limitée dans de nombreux pays. Cela limite donc la capacité des OSC à influencer les processus politiques et les prises de décision. Parfois, il manque des mécanismes formels afin de fournir à la société civile un rôle officiel dans les GLPE et autres forums, et sa participation peut paraitre ad hoc et incohérente. Dans certains pays, les autorités sont réticentes à rencontrer la société civile, à assister à des événements, ou à partager les informations officielles avec les citoyens. D'autres fois, la société civile est réduite à un rôle d'observateur, et les décisions sont prises dans des forums distincts où la société civile n'a pas accès.

Tant l'évaluation de la Phase 1 du FSCE que des rapports d'activité plus récents mentionnent que dans certains pays le gouvernement n'a pas la volonté d'inclure la société civile dans les processus politiques. Dans ces cas-là, parfois l'ouverture du ministère de l'Éducation est en conflit avec une attitude plus hostile du gouvernement en général. Parfois les coalitions de la société civile font face à ce défi d'adopter une stratégie de «collaboration» pour être incluses dans les instances politiques et les processus et tenter de les influencer. Cependant, la stratégie «collaborative» ne signifie pas nécessairement que la société civile parvienne à un impact plus important.

La participation est particulièrement difficile dans les régimes de répression ou les climats d'instabilité politique. Dans certains pays, la société civile est totalement exclue de l'élaboration des politiques. Lorsque les gouvernements sont sous pression externe pour travailler avec la société civile, ils établissent de fausses organisations / faux réseaux sans indépendance ou caractère représentatif. Dans des cas plus graves, il y a des restrictions légales ou même la criminalisation de la participation de la société civile. Certains gouvernements ne permettent pas aux ONG de travailler, contrôlent l'argent entrant ou sortant du pays, et demandent des permis - d'où la création de sérieuses difficultés pour les opérations de la société civile.

Les membres des Groupes locaux des partenaires de l'éducation ne permettent pas une participation effective



GPE/ Alberto Begue

Globalement, il semble y avoir un manque de procédures prévues ou institutionnalisées pour le dialogue / la communication politique et pour assurer l'inclusion de la société civile dans les processus politiques à plusieurs niveaux, à la fois internes et externes à la société civile. Vingt-trois personnes interrogées ont déclaré que le Secrétariat du Partenariat mondial devrait intervenir pour promouvoir l'inclusion de la société civile dans les GLPE et neuf répondants ont indiqué la nécessité d'élaborer des lignes directrices détaillées sur les normes minimales pour la participation des OSC. Par exemple, certains bailleurs de fonds ou partenaires multilatéraux dans les GLPE, dont les Entités de supervision et les Agences de coordination ne sont pas au courant de la politique du Partenariat mondial en ce qui concerne l'inclusion de la société civile, n'ont pas la capacité d'engager avec la société civile, et ne savent pas avec qui le faire, ou manquent de leadership pour promouvoir la participation de la société civile face à la résistance des gouvernements ou autres membres des GLPE.

Une collaboration insuffisante entre les bailleurs de fonds ou les organismes multilatéraux et la société civile, en particulier avec les organisations d'enseignants, entrave également une communication et un engagement efficaces dans les GLPE. Par exemple, les GLPE ne communiquent généralement pas avec les organisations d'enseignants, bien que dans certains cas, les enseignants fassent partie des coalitions nationales. Basé sur une liste détaillée de la composition des GLPE fournie par le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation et sur une enquête menée auprès de ses organisations affiliées dans les pays partenaires du Partenariat mondial, EI a constaté que seulement 3 des 57 pays en développement partenaires ont des représentants des enseignants au sein des GLPE. EI a également révélé que les représentants des enseignants n'avaient participé à aucune des revues sectorielles conjointes de février 2014, et que seulement 1 sur 16 requêtes de financement du Partenariat mondial pour l'éducation soumise au Conseil du Partenariat mondial en novembre 2013 avait été présentée à l'organisation nationale des enseignants.

Un facteur favorable à une participation efficace, soulevé par les informateurs de la société civile, est la présence d'une ou de personnes bien placée/s engagée/s qui veille/nt à ce que cela se fasse - soit des personnes au sein des gouvernements ou d'un organisme donateur (souvent l'Agence de coordination). Bien que cet engagement soit positif, lorsque les individus sont moins engagés ou quand ils partent d'un poste clé, les possibilités de participation politique sont perdues et les structures institutionnelles ne permettent pas d'assurer un engagement continu.

Dix répondants à l'enquête ont recommandé une meilleure communication avec la société civile comme stratégie visant à améliorer la participation dans les GLPE, non seulement par les médias sociaux, l'utilisation des sites Internet et des bulletins d'information, mais aussi à travers des invitations envoyées plus tôt pour participer aux réunions ou des commentaires qui permettent suffisamment de temps pour la consultation. Le rapport d'activité le plus récent du FSCE souligne également que la plupart des coalitions ont cité les limites de temps et de ressources comme un obstacle à leur capacité d'impliquer systématiquement la participation effective des membres aux processus politiques. Une courte note d'information de la politique et / ou des réunions de dialogue politique / forums, ainsi que pour la préparation des soumissions / positions, a été souvent mentionné par les coalitions, ainsi que les droits limités et / ou des ressources financières pour convoquer les membres. Le débat démocratique sur les questions de politique dans la composition des coalitions de la société civile peut être inhibé par des causes externes telles que les contraintes de temps pour apporter leur contribution, le manque de documents traduits et des ressources limitées pour convoquer les membres. L'absence de documentation dans les langues locales est une autre préoccupation. Les répondants à l'enquête recommandent la restructuration des GLPE pour inclure davantage de partenaires de la société civile, et recueillir les contributions de groupes tels que les organisations de personnes handicapées (10 fois), les enfants (3 fois), les jeunes (3 fois) les enseignants, les parents, les femmes et les groupes minoritaires (3 fois) ainsi que les entrepreneurs sociaux et les dirigeants locaux (1 fois chacun).

Les entretiens ont également donné lieu à un certain nombre de réflexions sur le concept, la structure et le fonctionnement des GLPE, étant donné que même lorsque la société civile a accès aux espaces politiques officiels, ce qui est considéré comme un GLPE, son but et son autorité, ne sont pas uniformes. Souvent, la composition du GLPE ne comprend pas tous les groupes concernés, ou les prises de décision réelles n'ont pas lieu dans le GLPE. Dans un entretien, la personne interrogée a fait remarquer que «Parfois les bailleurs de fonds ont beaucoup de pouvoir dans le GLPE et si le GLPE est promu par le Partenariat mondial ou la société civile comme principal forum de prises de décision, cela tend à mettre l'accent sur le pouvoir des bailleurs de fonds plutôt que sur celui des gouvernements et des ministères concernés. » D'importants débats politiques ont aussi lieu en dehors du GLPE, en particulier au Parlement, mais aussi dans les comités, les audiences et les espaces publics.

Selon un entretien, un défi externe à la participation de la société civile au niveau national est le fait qu'un certain nombre de bailleurs de fonds se retirent de l'aide bilatérale à l'éducation et ne sont donc plus présents dans les GLPE. Les bailleurs de fonds ont souvent un rôle positif à jouer en termes de soutien à la participation de la société civile, et à cet égard il y aura un manque. Selon une autre personne interrogée, les bailleurs de fonds peuvent toujours soutenir la participation de la société civile dans le domaine de l'éducation grâce aux programmes d'appui de la société civile et au dialogue avec le gouvernement, même si cela ne se fait pas dans le GLPE.

L'appui du Secrétariat du partenariat mondial

En raison du volume de demandes de renseignements concernant la société civile, la diversité des organisations et des demandes concurrentes pour Secrétariat du Partenariat mondial, l'équipe n'a pas suffisamment soutenu l'engagement de la société civile aux niveaux mondial et national. Plusieurs entretiens et 28 enquêtes ont exprimé ce qu'ils attendaient, entre autres, des membres de l'équipe du Secrétariat du Partenariat mondial: jouer un rôle de médiateur entre la société civile, les bailleurs de fonds et les gouvernements; plaider pour l'inclusion de la société civile dans les GLPE; renforcer les capacités de la société civile nationale afin de comprendre les processus du Partenariat mondial;

soutenir la participation de la société civile à des ateliers nationaux ou régionaux; coordonner la société civile au niveau mondial; ainsi que d'autres fonctions.

Compte tenu de ces attentes, les données révèlent un écart important entre le point de vue de la société civile et la capacité actuelle du Secrétariat à intensifier ce niveau de soutien. Les commentaires des partenaires de pays ont également identifié que les missions dans les pays ne concernent que très rarement les syndicats d'enseignants. La sensibilisation parmi l'équipe du Secrétariat exige également la poursuite des travaux pour s'assurer qu'ils comprennent comment, quand et avec qui ils s'engagent, quelles pratiques sont utiles pour augmenter les approches participatives, et quel est le rôle de la société civile, en particulier celui des syndicats d'enseignants dans les pays qu'ils soutiennent.

Conflit et fragilité

Les coalitions et les organisations d'enseignants dans les pays fragiles et touchés par ou sortant de conflits sont confrontés à des défis particuliers, qui comportent non seulement les défis politiques spécifiques liés à la construction de systèmes d'éducation dans de tels contextes, mais aussi les défis d'organisation de la société civile elle-même. Les défis les plus difficiles, remarqués jusqu'ici par le FSCE, autour de l'appui de l'engagement de la coalition sont au Libéria, en Afghanistan, en Haïti, au Myanmar, en Angola, à Djibouti, au Soudan et au Sri Lanka, indiquant la nécessité d'un soutien ciblé.



GPE/ Alberto Begue

Les structures de la société civile, les mouvements des citoyens et du travail ainsi que la liberté des medias sont souvent plus faibles dans de tels contextes, créant des problèmes pour la construction de coalitions fortes. Là où les gouvernements sont faibles, les approches aux questions d'avec qui et comment s'engager afin d'influencer les politiques sont aussi différentes de celles utilisées dans des contextes de structures étatiques fortes. Les conditions d'un dialogue avec les syndicats d'enseignants sont également plus défavorables dans les pays régis par une faible gouvernance. Les rapports de Education International (EI) indique que dans des pays comme Fidji, le Zimbabwe, le Rwanda, la Guinée Bissau, Djibouti, le Mozambique, le Swaziland, les enseignants ont été affectés par l'environnement politique et n'ont pas été libres de discuter des questions qui les concernent, n'ont pas eu le droit de se syndiquer, perquisitionnés par les forces militaires, arrêtés pour s'être rassemblés en public, ou ont été empêchés de faire des déclarations au nom des enseignants. Le dialogue se produit souvent dans le secteur privé et se limite aux questions pédagogiques, à l'exclusion des conditions de travail et de l'emploi.[17]

[17] Courriel informel de communication avec l'equipe d'Education International, 22 août 2014.

La durabilité est un défi

Obtenir un soutien des bailleurs de fonds à la société civile dans les pays à faible revenu, en particulier à long terme, reste un défi. Ceci est dû en partie en raison d'un climat économique difficile, ce qui a entraîné une diminution dans les budgets d'aide internationale au cours de la dernière décennie, et aussi en raison de la préférence fréquente des bailleurs de fonds pour les organisations qui fournissent une prestation de services plutôt qu'un engagement politique.

Dans la première phase du FSCE (2009-2012), l'idée de créer le Fonds national de la société civile pour l'éducation (NCSEF) – le fonds groupé des bailleurs de fonds au niveau national pour financer la participation de la société civile dans le secteur de l'éducation - a été explorée comme une stratégie visant à obtenir une source de financement plus stable. Cependant, l'établissement du NCSEF a été jugé difficile en raison d'un certain nombre de facteurs contextuels et organisationnels. Selon les évaluateurs de la première phase du FSCE, le NCSEF pourrait fonctionner dans certains pays où, par exemple, la coordination des bailleurs de fonds doit être améliorée et pas dans les pays où les bailleurs de fonds ont construit un autre fonds de la société civile – car ils sentiront une duplication des efforts. Les NCSEF ne sont pas poursuivis comme une stratégie explicite dans la phase actuelle du FSCE, bien que les coalitions nationales y soient encouragées et dans les situations de crise elles ont aidé à trouver d'autres sources de financement à l'échelle nationale.

Retards dans le financement du FSCE

La Campagne mondiale pour l'éducation ainsi que les réseaux régionaux et nationaux sont fortement tributaires des ressources du GPE, ce qui signifie que les retards, le manque de prévisibilité et de dispositifs de surveillance complexes ont un énorme impact sur le programme de poursuite des activités. Les retards dans la première et la deuxième phase du FSCE - en raison du temps nécessaire au GPE et aux entités de supervision pour mettre en place des mécanismes institutionnels pour le programme - ont conduit à des ruptures préjudiciables dans le financement. Cela a causé l'annulation d'activités, la perte de personnel de la coalition nationale et de mémoire institutionnelle, ainsi que la perte des possibilités en termes d'événements politiques et d'établissement de partenariats. Le retard de financement des coalitions nationales dans la première phase du FSCE en 2009, avec une extension de la période de mise en œuvre acceptée très tard, a sérieusement affecté et retardé la mise en œuvre des activités de la coalition. La phase 2 du FSCE a également connu des retards, lorsque le programme a été approuvé par le Conseil du Partenariat mondial en décembre 2012 avec des fonds destinés à circuler en avril 2013. La finalisation de l'accord de financement avec l'UNESCO a fait que financement n'est parvenu aux coalitions nationales qu'en Juillet, avec trois mois de retard.

Selon le rapport de progrès du FSCE 2013 et plusieurs entretiens, ce retard a eu des conséquences graves pour le programme du FSCE, en particulier pour les coalitions nationales qui dépendent du FSCE pour couvrir les salaires et les loyers. Dans certains pays, le personnel a été forcé de partir, et d'autres ont travaillé pendant plusieurs mois sans salaire. Ces retards ont causé un risque en termes d'annulation de capacité et de mémoire institutionnelle acquise au sein des secrétariats de la coalition, de perte d'opportunités de plaidoyer et d'élan, et, de diminution de la crédibilité en raison de l'absence de débats politiques.

La question du retard de financement a également eu des répercussions sur les contraintes de temps dans la mise en œuvre des activités. Neuf répondants à l'enquête ont indiqué des problèmes avec les

retards et la prévisibilité du financement. Un entretien a noté que ce risque existe toujours pour la période de transition, quand la phase actuelle du FSCE aura complété les activités de niveau national en mars 2015, et que, pour éviter la perte de personnel et de l'élan, un soutien est nécessaire dès que possible.

Le rôle de l'Entité de supervision peut être problématique



GPE/ Dan Petrescu

L'évaluation de la Phase 1 du FSCE a révélé un certain nombre de défis liés au rôle de la SE menés par la Banque mondiale. Les évaluateurs ont recommandé que la prochaine étape aurait besoin d'une Entité de supervision qui voudrait et jouerait le rôle de supervision de manière proactive, et que la SE devrait s'engager à chaque étape de l'élaboration du programme et proposer une aide lorsque les financements rencontrent des difficultés ou des retards. Pour la phase actuelle, l'UNESCO en tant que nouvelle SE a travaillé en étroite collaboration avec la CME dans la phase de planification et de préparation afin d'améliorer les procédures de programme, l'Apprentissage, le cadre de Suivi et d'Évaluation ainsi que le plan de renforcement des capacités. Le secrétariat de la CME a exprimé la satisfaction du rôle joué par l'UNESCO en tant que partenaire de dialogue technique.

Cependant, quatre répondants à l'entretien ont questionné la valeur ajoutée d'avoir une SE séparée de la CME, en tenant compte du coût en termes de frais et de difficultés administratives. Dans le modèle actuel avec une SE externe, les procédures administratives et les systèmes doivent être alignés entre le Partenariat mondial, la SE et la CME. Ceci est considéré comme extrêmement compliqué, lourd et comme principale cause de retards dans les décaissements. À l'heure actuelle, la CME cherche une accréditation pour pouvoir gérer directement des fonds du GPE, tel que cela pourrait être une option pour toutes les phases futures du FSCE.

Les critères d'admissibilité pour les coalitions afin d'accéder au FSCE ont besoin de plus de latitude

L'évaluation de la Phase 1 du FSCE a noté la nécessité de soutenir l'engagement de la société civile dans le secteur de l'éducation même dans les pays qui ne sont pas éligibles aux financements du GPE, mais qui ont encore d'importants défis autour de la transparence et de la prestation des services de l'éducation. En reconnaissance de ce besoin en Amérique latine, l'AECID a financé 10 pays supplémentaires non- admissibles au GPE au cours de la phase actuelle du FSCE, mais ne continuera pas ce soutien après 2014. Cette situation semble être spéciale à l'Amérique latine et la région arabe d'après plusieurs entretiens de la société civile.

Quatre personnes interrogées ont parlé en faveur d'une aide à la société civile dans tous les pays éligibles du GPE, soit pour l'élaboration de programmes ou la mise en œuvre de financements: « si les pays ont besoin de soutien dans l'élaboration de plans, alors la société civile devrait également être aidée pour s'engager dans ce développement et suivre les progrès. » D'autres personnes ont aussi soulevé des inquiétudes quant aux pays anciennement admissibles au GPE, où la société civile a été prise en charge par le FSCE et a construit un fort engagement, mais où les changements d'admissibilité du GPE pourraient laisser les coalitions de la société civile sans aide et incapable de continuer. En outre, un entretien a soulevé la question du manque d'éducation ayant des conséquences au-delà des frontières, par exemple à travers la migration, et en tant que problématique mondiale qui nécessite une approche plus holistique.

La mobilisation des jeunes n'est pas suivie ou priorisée

Bien qu'il soit difficile de contrôler la qualité des processus participatifs, les lacunes sont évidentes dans les connaissances sur la mobilisation des jeunes. L'Institut international de planification de l'éducation (IIPE) a constaté que le premier obstacle d'appui de l'engagement des jeunes avec les ministères de l'éducation est le manque d'information sur la situation des jeunes. Deuxièmement, ils ont constaté que même si des plans sont en place pour consulter les jeunes, il n'y a pas de documentation des processus impliqués et donc pas de connaissances pour en élaborer des stratégies.


Madagascar 2014 Ramasomanana

Les entretiens et les réponses à l'enquête soulignent aussi la nécessité d'améliorer l'engagement des jeunes dans les processus de politiques de l'éducation nationale. Les défis qui concernent le travail avec les jeunes au niveau national reflètent ceux au niveau mondial en termes de: identifier les groupes représentant les jeunes, comment atteindre les plus marginalisés et quelle est la meilleure manière de les soutenir afin de s'assurer de leur réelle participation et non pas d'une participation symbolique. La plupart des coalitions soutenues par le FSCE (36 à 47) entreprennent des recherches, des suivis, des projets de plaidoyer ou de sensibilisation spécifiquement axés sur les jeunes non scolarisés, en collaboration avec des organismes spécialisés (souvent membres de coalitions) qui travaillent avec ces populations.

La CME mène une étude sur combien de coalitions incluent les organisations ou associations de jeunes et d'enfants dans leur adhésion. La plupart des coalitions ont une sorte d'engagement de la jeunesse, diverse, compte tenu de la diversité dont les jeunes sont organisés dans différents pays. Mais il est possible de renforcer l'engagement des jeunes dans les coalitions nationales. Bien que le FSCE puisse s'engager avec les structures et les mouvements existants, le programme ou la structure de la société civile en réseau ne sont pas destinés à organiser directement les jeunes.[18]

[18] Examen du FSCE – pour la contribution au rapport d'informations sur la participation de la société civile au Partenariat mondial pour l'éducation, Secrétariat du CME, 2014.

4.4 Défis internes à la participation nationale de la société civile

Défis internes à la participation nationale de la société civile

- Il y a une grande variation régionale dans la gestion, la capacité et la gouvernance, et en particulier des préoccupations ont été soulevées à propos du réseau régional africain.
- La société civile et les syndicats d'enseignants ont de grandes lacunes en matière de capacité dans tout, de l'analyse des politiques à la gestion des ressources humaines, et celles-ci n'ont pas été suffisamment comblées ce jour.
- La nécessité de renforcer l'apprentissage, le suivi et l'évaluation du FSCE.
- En outre, certains groupes sont encore considérés comme exclus (ou du moins pas bien représentés) par les structures nationales de la société civile.
- La consultation interne entre les réseaux de la société civile doit également s'améliorer pour garantir l'établissement de positions plus représentatives et informées, s'inspirant des perspectives des diverses membres du réseau.

Malgré d'importants progrès au cours des cinq dernières années pour augmenter le niveau de participation de la société civile dans les processus politiques nationaux, et en particulier dans les Groupes locaux des partenaires de l'éducation, un certain nombre de défis internes à la société civile elle-même demeurent.

Les variations régionales dans la gestion, la capacité et la gouvernance

Le rapport de progrès le plus récent de l'UNESCO souligne la variation régionale dans la gestion et la mise en œuvre du FSCE comme problématique. L'UNESCO cite une préoccupation particulière « sur la bonne exécution des objectifs du FSCE dans la région de l'Afrique » en raison de problèmes de gestion avec le secrétariat régional, l'ANCEFA. Dans l'intervalle, le Secrétariat de la CME est intervenu et a fourni des fonctions de gestions administrative et financière pour ANCEFA, prenant également des mesures pour résoudre les problèmes.

Les entretiens pour ce rapport ont renforcé le sentiment que l'ANCEFA a souffert d'un certain nombre de défis en matière de financement, capacité et gestion. Toutefois, si les problèmes actuels avec ANCEFA restent en suspens, il est important de veiller à ce qu'une fonction régionale forte soit en place pour soutenir les coalitions de la région dans leurs travaux futurs. Il est à noter qu'en plus de ce défi, le Secrétariat de la CME fonctionne également comme l'agence de gestion financière pour le réseau régional arabe, comme aucune autre organisation n'est actuellement en mesure de jouer ce rôle. Cela a causé des pressions supplémentaires de capacité pour le personnel du Secrétariat de la CME.

Les contraintes de capacité de la société civile nationale et des syndicats d'enseignants continuent

L'évaluation de la Phase 1 du FSCE a fait valoir que la capacité est essentielle pour les coalitions de la société civile afin de réussir dans leur action de plaidoyer, et que la croissance rapide des membres de la coalition se pose en défi pour construire une capacité suffisante. Les coalitions varient considérablement dans l'étendue et la nature de leurs besoins en matière de renforcement des capacités, et dans l'ensemble un large éventail de questions et d'aspects sont couverts. Par exemple, les thèmes de l'éducation, soulevés par une ou plusieurs coalitions comprennent: l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), la privatisation, la qualité, la rétention et la transition, le



GPE/Natasha Graham

financement de l'éducation, l'analyse de budget et le suivi, les questions de politiques mondiales de l'éducation, les processus du Partenariat mondial et des GLPE, les questions de l'enseignant, ainsi que l'éducation inclusive et celle des filles.

En termes de fonctionnement des coalitions et de capacité à s'engager dans l'action de plaidoyer, 26 répondants ont souligné la nécessité d'une capacité supplémentaire afin d'accroître la participation de la société civile dans les processus mondiaux ou nationaux. Les domaines dans lesquels les besoins de capacité ont été identifiés dans l'enquête comprennent: la gouvernance de la coalition et la représentation efficace des parties prenantes, la constitution des coalitions, des réseaux et des alliances; les tactiques de campagnes et de plaidoyers ; les compétences de recherche; l'analyse des politiques et de budgets; les compétences en mobilisation et en leadership; la communication, la gestion de projets, et la mobilisation gouvernementale. C'est le domaine qui est arrivé en premier dans les réponses à l'enquête, comme nécessitant une aide supplémentaire, avec 13 personnes le citant comme celui ayant des ressources insuffisantes. D'autres domaines requérant une attention particulière en termes de réapprovisionnement des capacités sont l'embauche et la rétention du personnel (par exemple pour coordonner le travail des GLPE et de la liaison avec le ministère de l'Éducation.)

Une connaissance insuffisante des mécanismes du Partenariat mondial est également un problème, en particulier pour les organisations d'enseignants. Un entretien a renforcé la justification du programme des enseignants financé par le GRA et a stipulé que le manque de capacité empêchait les syndicats d'influencer les processus de prise de décision au niveau national. Combiné à l'exclusion du processus de dialogue national par les gouvernements et le manque d'engagement avec des bailleurs de fonds actifs au niveau national, les syndicats d'enseignants continuent de manquer d'information ainsi qu'à l'accès à une participation efficace au dialogue politique. De même, les syndicats d'enseignants manquent souvent de capacité pour élaborer des propositions politiques reposant sur des bases factuelles à propos de questions que les gouvernements nationaux incluent dans leurs plans sectoriels de l'éducation, et dans les propositions de financement du Partenariat mondial, dont l'absentéisme des enseignants, les processus d'évaluation, la qualité de l'éducation et de la formation des enseignants, les effets de la décentralisation, les enseignants contractuels et autres.

Selon l'évaluation de la phase 1 du FSCE, la recherche est essentielle dans les stratégies de la plupart des coalitions pour entreprendre un plaidoyer fondé sur des preuves factuelles. Les capacités dans ce domaine ont été renforcées durant la phase actuelle du FSCE, comme en témoignent les 66 rapports de recherche développés entre janvier et juin 2014. Il convient également de noter que certaines coalitions nouent des partenariats avec des chercheurs et des universités, tandis que d'autres comptent sur leurs membres possédant une expertise particulière pour mener des recherches. Celles-ci sont ensuite utilisées pour aviser sur le positionnement et le plaidoyer de la coalition dans son ensemble. Cependant, la capacité de certaines coalitions de mener des recherches est encore faible.

L'enquête a identifié plusieurs domaines où améliorer l'utilisation des outils de suivi national, notamment: le renforcement des capacités (12 fois), le suivi de budget (10 fois), les audits sociaux et la

participation de la communauté (9 fois), les bulletins (3 fois), et les campagnes médiatiques (3 fois). Cela a été considéré comme particulièrement important pour suivre à la fois la politique du GPE et les engagements financiers (3 fois), ainsi que pour le processus après-2015 (3 fois). En outre, six autres réponses à l'enquête ont recommandé l'analyse des politiques et la recherche pour des solutions politiques alternatives. Néanmoins, ce domaine a été identifié comme nécessitant un soutien continu étant donné la capacité inégale d'une recherche politique forte et de suivi. Dans la phase actuelle du FSCE, l'évaluation des besoins en capacités a été intégrée dans la conception du programme, y compris les auto-évaluations par les coalitions nationales.

L'apprentissage, le suivi et l'évaluation doivent être renforcés

L'évaluation de la Phase 1 a souligné que le FSCE a souffert de l'insuffisance des systèmes d'apprentissage et a recommandé que la CME devrait profiter d'être un réseau mondial pour jouer un rôle plus actif dans la promotion du brassage des expériences et la collaboration Sud-Sud. Un certain nombre d'initiatives ont été prises dans la phase actuelle par la CME afin d'améliorer les systèmes d'apprentissage. Les entretiens ont souligné la nécessité de poursuivre le développement d'un système d'apprentissage et de documentation à l'échelle mondiale conduit par la CME.

Le rapport d'étape de l'UNESCO sur les activités récentes note un certain nombre de lacunes dans la collecte et l'analyse de données au niveau de la formation, du suivi et de la stratégie de l'évaluation. La mise en œuvre du forum de discussion et de base de données en ligne a été retardée, ce qui a rendu plus difficile la connaissance de la nature de l'apprentissage et de la collaboration au sein du réseau de la société civile. Six réponses à l'enquête ont également recommandé la nécessité de partager les expériences et les meilleures pratiques.

Certains groupes demeurent exclus



GPE

Dans l'ensemble, les coalitions soutenues par le FSCE comprennent 4197 différentes organisations de la société civile à travers 51 pays, la majorité étant des organisations au niveau local. Néanmoins, des entretiens soulignent que plusieurs groupes constitutifs sont encore sous-représentés dans les activités des coalitions, les positions politiques et la gouvernance. Par exemple, la nécessité que les groupes de jeunes et d'enfants fassent partie des processus au niveau national a été soulevée dans plusieurs interviews et dans 14 réponses à l'enquête.

Les directives actuelles d'admissibilité du FSCE stipulent que les structures d'appui doivent être «une coalition, un réseau ou un consortium avec une base diverse, une portée nationale et une obligation de rendre des comptes aux membres ». Ces structures d'appui doivent être axées sur l'EPT et le droit à l'éducation, posséder un bilan crédible de performance, et s'engager dans « des activités liées à

l'engagement des citoyens dans les processus de politiques de l'éducation, notamment dans les débats politiques nationaux; la participation ou l'influence sur l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation nationale; et le suivi de la mise en œuvre de ces plans ». Aucune structure particulière n'est requise, mais néanmoins, dans certains cas, une attente de structures ou de formations particulières semble s'être développée. Les répondants au sondage ont recommandé le renforcement des capacités des coalitions pour faciliter l'inclusion des groupes marginalisés dans les processus politiques (7 fois), mener une campagne de sensibilisation (5 fois), accroitre la participation des groupes marginalisés (5 fois) et s'efforcer d'identifier les groupes marginalisés (4 fois).



GPE/Mark Hens

Les répondants au sondage ont cité plusieurs groupes actuellement exclus du dialogue politique national. Il peut être utile d'examiner si toutes les coalitions sont efficaces en mettant à profit les perspectives et la portée des groupes suivants: les associations de parents d'élèves, les associations professionnelles, les universités, le secteur privé et les fondations, et les organisations qui travaillent sur le handicap et avec les jeunes, les réfugiés, les OSC plus petites et rurales.

La plupart des coalitions ont une sorte d'engagement de la jeunesse, très diverse étant donné les différentes manières d'organisations dans les différents pays. Compte tenu de cela, il est possible de se concentrer sur l'engagement des jeunes en tant que thème transversal, y compris le partage des meilleures pratiques et le soutien de l'engagement des jeunes, ainsi que mieux communiquer et partager au niveau mondial. Les coalitions nationales devraient être encouragées à devenir plus inclusive en termes de travail avec les jeunes.

Des efforts ont été faits pour améliorer la représentation des organisations de femmes au sein des coalitions soutenues par le FSCE et en particulier dans leur leadership: à l'heure actuelle, un peu plus d'un tiers des membres du Conseil de la coalition sont des femmes. Bien que ce chiffre semble relativement élevé compte tenu des contextes éducatifs et sociaux dans lesquels nombre de ces coalitions opèrent, il reste en deçà des ambitions. L'évaluation 2012 du FSCE a souligné qu'une approche systématique fondée sur la parité entre les sexes manque dans le réseau CME / FSCE, et a indiqué que le FSCE bénéficierait de l'adoption d'une approche de genre organisationnelle plus explicite, en particulier pour remédier aux inégalités entre les sexes dans les conseils de coalition. Un suivi est systématique, mais non la capacité de construire une approche de genre globale; la CME prévoit de l'inclure dans les futurs outils pour une représentation efficace de la société civile par les coalitions.

L'approche communautaire à travers le FSCE vise nécessairement les parents, et dans de nombreux cas, les associations de parents sont des membres officiels des coalitions soutenues par le FSCE. Dans certains pays, cependant, l'organisation formelle des parents est limitée, et dans nombre d'entre eux, l'engagement des parents est limité à cause d'un analphabétisme généralisé. Alors que le FSCE doit continuer à se concentrer sur la participation des parents et les associations de parents, il existe des obstacles à leur participation qui nécessitent des changements dans les politiques nationales : tels, l'action du gouvernement pour s'attaquer à l'alphabétisation des adultes, assurer un espace officiel pour les associations de parents d'élèves dans la gestion des écoles, et encourager l'organisation de groupes

de parents. La CME partage qu'« il peut y avoir des difficultés considérables à atteindre certains de ces groupes, en particulier les difficultés pratiques d'engager avec les organisations dans des zones reculées sans communication fiable. Beaucoup de coalitions ont maintenant des réseaux locaux qui fournissent plus de possibilités pour un tel engagement, et cela devrait être encouragé ».

A partir de 2013-2014, de nombreuses coalitions ont vu la participation des organisations de personnes handicapées s'accroitre dans leur composition et travail. En particulier, en 2014 (soutenu par les activités de la Semaine mondiale d'action) des contacts importants avec les organisations de personnes handicapées ont été créés, dont beaucoup sont devenues plus engagées dans les processus et les discussions du secteur de l'éducation de la société civile. Le FSCE doit continuer à construire cela, et ne pas permettre que la participation de ces groupes s'évapore. Cela peut également inclure des efforts particuliers pour s'engager avec les minorités linguistiques, ce qui peut être particulièrement difficile lorsque les divisions linguistiques sont reproduites au sein de la société civile.

Un pays a également le sentiment que les membres de la coalition n'ont pas le même accès aux opportunités offertes que ceux du personnel de la coalition, telles que la formation, le renforcement des capacités, l'exposition et l'inclusion aux espaces politiques officiels. Les personnes interrogées ont appelé à la décentralisation cohérente des opportunités d'apprentissage et de partage parmi les organisations de la société civile qui sont membres de la coalition. Il convient de noter, comme cela a été fait dans un entretien, que demeure un certain degré d'exclusion des groupes de la société civile, en raison leur immensité et pluralité, qui doit être équilibré avec un soutien sensé en capacité et un programme cohérent.

En ce qui concerne les syndicats d'enseignants, le mouvement de la CME a désiré les inclure dans des coalitions nationales afin que la société civile parle d'une seule voix. Mais dans de nombreux contextes, des tensions et des défis liés à la coopération entre les syndicats et les autres organisations de la société civile se sont produits. En outre, les intérêts des organisations d'enseignants et des coalitions ne sont pas forcément alignés, ce qui conduit à une faible représentation des intérêts des enseignants par la structure de coalition.

La consultation interne doit être améliorée

Plusieurs entretiens et trente et un répondants à l'enquête ont le sentiment que les coalitions soutenues par le FSCE ne représentent pas toujours efficacement les opinions et les propositions des membres. Ceci est dû à la fois en raison des défis externes tels que de courts délais de réponse aux documents officiels de politique (par exemple, lorsque les gouvernements ou les GLPE demandent des contributions sur un document de politique avec des délais très courts et sans traduction dans les langues nationales), mais aussi en raison de l'utilisation insuffisante de mécanismes de consultation entre les coalitions nationales. Certaines coalitions sont dominées par certaines organisations ou manquent de membres appartenant à des groupes importants. D'autres ne consultent pas suffisamment les positions politiques, et, comme il a été indiqué ci-dessus, les courts délais et la langue pourraient être une contrainte à ces consultations.

Une préoccupation notable de la grande majorité des coalitions reste que les réunions de consultation en présentiel ont généralement lieu dans la capitale et empêchent la participation des voix marginalisées en raison des coûts associés au déplacement, notamment dans les pays vastes ou bien avec une géographie difficile. Cependant certaines coalitions réussissent à participer à des réunions et

événements à travers le pays; mais même dans ces cas-là, le coût d'un tel exercice signifie qu'il ne peut avoir lieu qu'une fois par an.

Certaines personnes de la société civile interrogées travaillant également pour le droit à l'éducation ont déclaré se sentir mal représentées par la coalition nationale dont elles sont membres ou ont déclaré qu'elles ne souhaitaient pas se joindre à la coalition nationale, au sein de laquelle elles ne se sentent à l'aise. Cela est le cas dans certains contextes, par exemple avec les organisations de jeunes, des mouvements populaires, des organisations communautaires ou des mouvements des peuples autochtones en Amérique latine. Les critères d'admissibilité du FSCE affirment que les coalitions soutenues par le FSCE doivent être larges et représentatives. Elles doivent présenter tous les six mois à la CME ce qu'elles font pour assurer l'engagement des membres et des contributions aux positions politiques. Néanmoins, cela reste un défi. La CME rapporte qu'elle a rassemblé des exemples de bonnes pratiques sur la représentation des parties prenantes pour documenter un manuel à partager avec les coalitions soutenues par le FSCE.

4.5 Recommandations

RECOMMANDATIONS POUR AUGMENTER LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE CIVILE AU NIVEAU NATIONAL	
Le Secrétariat du GPE devrait:	• Renforcer les liens opérationnels entre le Secrétariat, le FSCE et le Programme des enseignants de EI, notamment grâce à une plus grande collaboration pour appuyer la société civile (par exemple dans le renforcement des capacités, les requêtes de financement, l'élaboration de stratégie, les missions dans les pays, le suivi conjoint de la participation, les conférences et événements, etc...) • Améliorer la transparence grâce aux possibilités de participation de la société civile, notamment aux ateliers, aux missions dans les pays, pour les requêtes de financement du GPE, aux revues sectorielles ou autres domaines politiques pertinents. • Établir des normes minimales concernant la participation de la société civile (dans les GLPE, les procédures sectorielles et les processus de financement du GPE), notamment des procédures standards, des modèles de Protocoles d'entente (MOU), des listes de vérification pour évaluer l'engagement de la société civile dans les GLPE, et explorer l'introduction de conditionnalités plus claires. • Assurer le renforcement des capacités et la sensibilisation des gouvernements, des organismes de supervision et des agences de coordination aux membres des GLPE sur les politiques de la société civile du GPE. • Intervenir auprès des gouvernements ou autres partenaires réticents à s'impliquer avec la société civile • S'assurer que les GLPE renforcent d'autres processus démocratiques nationaux, notamment ceux du débat public, du parlement, ou d'autres discussions de politique nationale. • Promouvoir la concertation avec les jeunes, les parents, et d'autres groupes défavorisés ainsi que l'utilisation des données à partir de ces points de vue dans les révisions et les réformes de politiques de l'éducation.

Les membres du Conseil d'administration devraient:	• Continuer à mobiliser les ressources pour la participation de la société civile, en particulier grâce au FSCE, et à examiner les moyens pour renforcer le rôle des enseignants dans le dialogue de politique national.S'assurer que le financement pour le FSCE est prévu sur une période de temps suffisante pour obtenir des résultats (par exemple, de 3 à 4 ans), qu'il est versé annuellement selon les procédures en vigueur, et ne présente pas de risque de rupture dans le financement. • Assurer une allocation adéquate des ressources du FSCE pour soutenir la consultation et la coordination des positions des groupes constitutifs, notamment des ressources supplémentaires pour les capacités régionales et internationales qui appuient celles nationales pour un engagement. • Évaluer les domaines d'engagement de la société civile demandant un plus grand soutien financier hors de ceux du FSCE et du Programme pour les enseignants de EI, particulièrement concernant le prochain Plan stratégique du GPE.
Le FSCE devrait:	• Augmenter la capacité des secrétariats régionaux et internationaux afin de fournir un soutien accru à la préparation, la coordination et la communication des groupes constitutifs du Conseil. • Fournir du personnel, des efforts de capacité, et un appui conjoint d'experts pour les sociétés civiles opérant dans les contextes fragiles et touchés par un conflit. • Offrir une plus grande latitude d'admissibilité pour les financements du FSCE, afin de permettre aux structures de réseaux et de coalition des approches sensibles au context. • Mettre davantage l'accent sur le renforcement de l'apprentissage, le suivi et l'évaluation afin de mieux tirer parti des expériences transnationales et inter-régionales. • Accroître le soutien pour la collecte et l'utilisation des données aux niveaux scolaires et communautaires. • Élaborer des stratégies afin de mieux prendre en compte les groupes traditionnellement marginalisés dans le dialogue politique national et dans les activités du FSCE, ainsi qu'améliorer le suivi, par exemple pour les jeunes non-scolarisés, les parents, les enfants handicapés, etc.

Annexes

Annexe 1: Le Partenariat mondial pour l'éducation, les structures nationales et l'appui du Secrétariat

1. Structure du Conseil d'administration et gouvernance globale

Le Conseil d'Administration est l'organe directeur suprême du Partenariat mondial qui définit les politiques, les objectifs et prend toutes les décisions de financement. Le Partenariat mondial est constitué de pays en développement partenaires, de partenaires donateurs, d'organismes multilatéraux, du secteur privé et des fondations ainsi que d'organisations de la société civile (OSC). La société civile est devenue officiellement engagée dans les processus de politiques au niveau mondial du Partenariat mondial en 2005, lorsque le président de la CME a obtenu un siège au sein du groupe de pilotage du Partenariat mondial, à l'époque appelé Éducation pour tous - Initiative Fast Track, (EPT-FTI). Ce groupe de pilotage est devenu un Conseil d'administration de 19 membres en 2009, et se réunit deux fois par an. En outre, l'organisme participe à des téléconférences ad hoc sur les questions qui se posent au cours de l'année.

Toujours en 2009, dans le cadre de la réforme de la gouvernance du Partenariat mondial, l'organe directeur s'est tourné vers un modèle de groupes constitutifs où chaque membre du Conseil doit représenter un groupe constitutif plus large dans les affaires du Partenariat mondial. Chaque groupe constitutif détermine son propre processus de sélection pour ses membres du Conseil ainsi que pour ses membres suppléants (tous les 2 ans). Les groupes constitutifs sont autonomes et gèrent leurs propres processus internes sur la façon de consulter et de communiquer, mais le *Manuel du Partenariat mondial pour l'éducation* donne un certain nombre de recommandations sur les bonnes pratiques, dont: les critères pour la réussite des membres du Conseil d'administration (soutien politique, connaissances, expérience et compétences linguistiques); la tenue d'audioconférences pour discuter des questions avant les réunions du Conseil d'administration; la désignation d'un point focal pour la Communication afin d'assurer une communication efficace au sein du groupe constitutif.[19]

En tant que tel, 2 sièges ont été fourni pour représenter la société civile. Le premier siège est appelé « OSC1 » pour la société civile au niveau des pays donateurs et des organisations internationales non gouvernementales. Le deuxième siège « OSC2 » représente la société civile dans les pays en développement partenaires du GPE. La CME facilite les élections tous les 2 ans pour désigner leurs membres du Conseil d'administration au Partenariat mondial pour l'éducation. En outre, un siège appelé « OSC3 » a été fourni pour représenter le corps enseignant. EI représente les enseignants dans la gouvernance, comme mandatés par leurs membres à travers des élections de leadership de la fédération de EI. Initialement, seule la CME représentait la société civile au Conseil du Partenariat mondial. Selon les entretiens de EI, représenter les enseignants est devenu un défi pour être vraiment engagés, près des décisions politiques et des flux d'information. Ce défi a été relevé avec la réforme de la gouvernance en 2011 et l'établissement d'un siège au Conseil pour les enseignants. EI voit cela comme une réalisation majeure assurant une meilleure représentation de leurs points de vue dans les processus de politiques mondiaux.

[19] Manuel de gouvernance globale, Partenariat mondial pour l'éducation, 2013.

	Membre du Conseil d'administration	Membre suppléant du Conseil d'administration
Organisations de la Société civile 1 OING/Société civile basée sur les pays donateurs	David Archer, Responsable international du programme de développement, ActionAid International	Joseph O'Reilly, Conseiller senior, Save the Children
Organisations de la société civile 2 Société civile basée sur les pays en développement	Cheikh Mbowe, Coordinateur national, Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique	Madiana Nyanda Samba, Membre du Conseil d'administration, Éducation pour tous Sierra Leone
Organisations de la société civile 3 Corps enseignant	Marième Sakho Dansokho, Secrétaire générale, Syndicat des Professeurs du Sénégal	David Edwards, Secrétaire général adjoint, Education International

Les sous-comités du Conseil d'administration

En 2013, des réformes plus récentes ont établi des comités du Conseil d'administration qui se rencontrent plus régulièrement tout au long de l'année afin de fournir des recommandations au Conseil pour des décisions relatives au Partenariat mondial. Actuellement, il y a 4 comités avec les représentants de la société civile suivants:

Comité	Membre de la société civile
Comité de coordination (CC)	Joseph O'Reilly, Conseiller senior, Save the Children
Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC)	Imad Sabi, Chargé de programme, Oxfam Novib
Comité de gouvernance, du risque, d'éthique et des finances (GERFC)	Cheikh Mbow, Coordinateur national, COSYDEP Sénégal
Comité des stratégies et des politiques (SPC)	Joseph O'Reilly, Conseiller senior, Save the Children Président du Comité des stratégies et des politiques
	Dennis Sinyolo, Coordinateur senior, l'Internationale de l'Éducation

2. Cadres de politiques nationales

Selon la **Charte et les lignes directrices du Partenariat mondial pour l'éducation**, le Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) est au cœur de l'interface du Partenariat mondial avec les processus de politiques et de financement au niveau national. Le Partenariat mondial recommande que le GLPE soit constitué et dirigé par le gouvernement et, de préférence, il devrait inclure les bailleurs de fonds, les organisations multilatérales, la société civile et d'autres organisations non gouvernementales. Le Partenariat mondial exige que le GLPE soit en place pour demander un financement du Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation; cependant, les noms peuvent différer selon les pays, ainsi que les structures. Ces parties prenantes doivent alors travailler en collaboration avec le gouvernement pour soutenir le développement, le suivi et l'évaluation du plan sectoriel de l'éducation nationale. Le GLPE

supervise également le développement de requêtes pour le financement du Partenariat mondial. Idéalement, comme il est indiqué dans la **Charte et les lignes directrices du Partenariat mondial**, les OSC devraient veiller à ce que les voix larges et représentatives soient amenées dans le GLPE. Les OSC devraient soutenir l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan sectoriel de l'éducation, ainsi que surveiller et promouvoir le progrès vers une meilleure harmonisation et un alignement de l'aide des OSC à la mise en œuvre du plan de l'éducation. Enfin la société civile devrait aussi participer à la préparation et la réalisation de Revues conjointes de mise en œuvre du plan de l'éducation.[20]

Le Plan stratégique du Partenariat mondial pour l'éducation 2012 - 2015 met également l'accent sur le renforcement de la participation de la société civile, en particulier au niveau national: *Le Partenariat mondial aidera la société civile au sens large, le corps enseignant, le secteur privé et les fondations privées à participer aux GLPE et au dialogue de politique générale au niveau national. Une authentique participation de la société civile (notamment les ONG internationales, les ONG et associations locales, les syndicats d'enseignants, ainsi que les organisations communautaires et les groupes de parties prenantes locales comme les associations de parents et d'élèves) exigera de ces partenaires qu'ils participent davantage et plus en amont à l'élaboration des plans d'éducation nationaux, aux demandes de dons pour la mise en œuvre des programmes et aux examens sectoriels conjoints. En veillant à une ouverture effective des processus du GPE à la société civile, le Partenariat mondial peut contribuer à promouvoir des stratégies nationales d'éducation alignées sur les besoins des communautés et mettre les acteurs locaux en mesure d'exiger des services éducatifs de qualité et d'en suivre la mise en œuvre.* [21]

3. Soutien du Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation

Le Secrétariat du Partenariat mondial a fourni un appui variable à la société civile, qui a changé au fur et mesure de l'augmentation de la capacité du Secrétariat. Initialement, le FSCE était supervisé par la Banque mondiale, rôle que le personnel du Partenariat mondial (en tant que personnel de la Banque mondiale) a joué pour soutenir le programme. Les responsabilités relatives à ces travaux portaient principalement sur les procédures de décaissement et de rapports pour le fonds d'affectation multi-donateurs pour lequel avait été financée la première phase du FSCE.

Comme le travail de la société civile est devenu plus central dans le modèle opérationnel et la théorie du changement du Partenariat mondial pour l'éducation, le Secrétariat a affecté plus de temps au personnel afin de soutenir l'engagement avec la société civile. Actuellement, l'équipe de soutien aux pays attribue une partie de son temps à la sensibilisation à la société civile nationale, l'équipe des services du Conseil d'administration attribue une partie de son temps à aider les membres des OSC du Conseil, et l'équipe des partenariats des relations extérieures a alloué une partie du temps de l'équipe des relations avec les bailleurs à s'engager avec les OSC dans les pays donateurs. En outre, la moitié du temps du personnel a été affecté à la gestion du programme FSCE et à la stratégie d'engagement de la société civile. Bien que ce soutien accru ait permis au Secrétariat du Partenariat mondial d'avoir des relations beaucoup plus étroites avec la société civile, des contraintes de capacité demeurent pour pouvoir mettre efficacement en œuvre et suivre la stratégie d'engagement de la société civile.

[20] Charte du partenariat mondial pour l'éducation, Partenariat mondial pour l'éducation, 2011 et Guide du Processus GPE au niveau des pays, Partenariat mondial pour l'éducation, 2012.
[21] Plan Stratégique 2012-2015, Partenariat mondial pour l'éducation, 2012.

Annexe 2: Grille d'analyse

Afin d'identifier les facteurs qui peuvent influer la participation de la société civile, une grille d'analyse générale a été développée pour répondre à la question globale suivante: *Dans quelle mesure les facteurs suivants ont favorisé / entravé une participation inclusive et efficace de la société civile dans les processus de politiques de l'éducation aux niveaux mondial et national?*

Facteurs internes à la société civile:	**Facteurs favorables**	**Facteurs défavorables**
1. Structures	Structures internes / forme d'organisation appropriées de la société civile	Structures internes / forme d'organisation inappropriées de la société civile
2. Gestion	Bonne gestion des organisations / réseaux de la société civile	Mauvaise gestion des organisations / réseaux de la société civile
3. Financement	Financement suffisant et stable des organisations / réseaux de la société civile	Manque de financement suffisant et stable des organisations / réseaux de la société civile
4. Capacité	Forte capacité de la société civile pour la participation dans les processus politiques	Faible capacité de la société civile pour la participation dans les processus politiques
5. Communication	Bonne communication interne au sein de la société civile	Faible communication interne au sein de la société civile
6. Inclusion	Inclusion de tous les groupes de la société civile	Exclusion de certains groupes de la société civile
7. Culture démocratique	Processus de prise de décisions et culture démocratique internes à la société civile	Absence de processus de prise de décisions et de culture démocratique internes à la société civile
Facteurs externes à la société civile:	**Facteurs favorables**	**Facteurs défavorables**
1. Structures	Structures / forme appropriée/s d'organisation pour permettre la société civile de participer	Structures / forme inappropriée/s d'organisation ne permettant pas à la société civile de participer
2. Gestion	Volonté des décideurs à inclure la société civile dans le processus des politiques	Absence de volonté des décideurs à inclure la société civile dans le processus des politiques
3. Financement	Volonté des bailleurs de fonds de fournir un financement suffisant et stable pour la participation de la société civile	Absence de volonté des bailleurs de fonds de fournir un financement suffisant et stable pour la participation de la société civile
4. Capacité	Appui externe suffisant pour le développement des capacités de la société civile	Appui externe insuffisant pour le développement des capacités de la société civile
5. Communication	Informations pertinentes et opportunes partagées avec la société civile par les décideurs	Informations pertinentes et opportunes non partagées avec la société civile par les décideurs

Facteurs externes à la société civile:	Facteurs favorables	Facteurs défavorables
6. Inclusion	Inclusion de tous les groupes de la société civile dans les processus de politiques et les forums	Exclusion de certains groupes de la société civile dans les processus de politiques et les forums
7. Culture démocratique	Processus de prise de décision et culture démocratique au sein des instances politiques	Absence de processus de prise de décision et de culture démocratique au sein des instances politiques

Annexe 3: Liste des participants à l'entretien

Groupe constitutif	Région	Nombre de personnes interrogées
OSC du Conseil du GPE	Membre du Conseil de l'OSC1	2
	Membre du Conseil de l'OSC2	1
	Membre du Conseil de l'OSC3	2
OSC régionales et internationales	Internationale	2
	Amérique latine	1
	Asie-Pacifique	1
	Afrique	2
OING	Internationale	8
Coalitions nationales	Afrique	1
	Amérique latine	1
	Afrique	1
	Asie-pacifique	1
Pays en développement partenaires	Asie-Pacifique	1
Pays donateurs partenaires	Europe	2
	Asie-Pacifique	1
Fondations privées	Amérique du nord	3
Jeunesse	Internationale	1
UNESCO	Internationale	4
Secrétariat du GPE		2
Évaluateur		1
Total		38

Annexe 4 : Questions de l'enquête

1. Veuillez indiquer ci-dessous le groupe auquel vous appartenez. Si vous n'êtes pas officiellement membre de l'un de ces groupes, veuillez fournir des précisions dans le cadre marqué « autre »

2. Veuillez indiquer le pays dans lequel vous résidez actuellement (et non pas votre pays d'origine).

3. Veuillez indiquer le nom de votre organisation.

STRUCTURES DU PARTENARIAT MONDIAL

4. La participation de la société civile aux processus mondiaux d'élaboration de la politique d'éducation dans le cadre du GPE est soutenue par des structures externes comme le Conseil d'administration et d'autres instances de gouvernance mondiale du Partenariat mondial. (De 1 à 10)

5. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) pour améliorer les structures mondiales du GPE afin d'accroître la participation de la société civile aux processus mondiaux d'élaboration des politiques d'éducation dans le cadre du Partenariat mondial?

STRUCTURES NATIONALES

6. La participation de la société civile aux processus d'élaboration des politiques nationales est soutenue par des structures nationales comme le groupe local des partenaires de l'éducation ou d'autres forums. (De 1 à 10)

7. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) pour améliorer la structuration du groupe local des partenaires de l'éducation afin d'accroître la participation de la société civile aux processus nationaux d'élaboration des politiques d'éducation?

STRUCTURES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

8. La participation de la société civile aux processus mondiaux et nationaux d'élaboration des politiques d'éducation dans le cadre du Partenariat mondial est efficacement soutenue par des OSC d'envergure mondiale, nationale et régionale (comme la Campagne mondiale pour l'éducation et Education International). (De 1 à 10)

9. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) pour améliorer la structuration de la société civile afin d'accroître sa participation aux processus mondiaux et nationaux d'élaboration des politiques d'éducation dans le cadre du Partenariat mondial?

FONCTION DE GESTION ET/OU RÔLE MOTEUR DU GPE

10. Le Conseil d'administration, le Secrétariat et d'autres structures de gouvernance mondiale du Partenariat mondial prennent l'initiative d'associer la société civile aux processus mondiaux d'élaboration des politiques d'éducation dans le cadre du Partenariat. (De 1 à 10)

11. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) pour améliorer la fonction de gestion et/ou le rôle moteur du GPE afin d'accroître la participation de la société civile aux processus mondiaux d'élaboration des politiques d'éducation dans le cadre du Partenariat mondial?

FONCTION DE GESTION ET/OU RÔLE MOTEUR AU NIVEAU NATIONAL

12. Les membres du groupe local des partenaires de l'éducation prennent l'initiative d'associer la société civile aux processus nationaux d'élaboration des politiques d'éducation. (De 1 à 10)

13. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) pour améliorer la fonction de gestion et/ou le rôle moteur du groupe local des partenaires de l'éducation afin d'accroître la participation de la société civile aux processus nationaux d'élaboration des politiques d'éducation?

FONCTION DE GESTION ET/OU RÔLE MOTEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

14. Les organisations de la société civile ont de solides fonctions de gestion et/ou un rôle moteur important leur permettant de participer aux processus mondiaux et nationaux d'élaboration des politiques d'éducation. (De 1 à 10)

15. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) pour améliorer les fonctions de gestion et/ou le rôle moteur de la société civile afin d'accroître sa participation aux processus mondiaux et/ou nationaux d'élaboration des politiques d'éducation?

CAPACITÉS DU PARTENARIAT MONDIAL

16. Le Conseil d'administration et le Secrétariat du Partenariat mondial disposent de capacités suffisantes pour soutenir efficacement la participation des OSC aux processus mondiaux d'élaboration des politiques d'éducation. (De 1 à 10)

17. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) sur les capacités dont le Conseil d'administration ou le Secrétariat du Partenariat mondial ont besoin pour améliorer la participation de la société civile aux processus mondiaux et/ou nationaux d'élaboration des politiques d'éducation?

CAPACITÉS NATIONALES

18. Les groupes locaux des partenaires de l'éducation disposent de capacités suffisantes pour associer effectivement les partenaires de la société civile aux processus nationaux d'élaboration des politiques. (De 1 à 10)

19. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) sur les capacités dont les groupes locaux des partenaires de l'éducation ont besoin pour améliorer la participation de la société civile aux processus nationaux d'élaboration des politiques d'éducation?

CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

20. Les organisations de la société civile disposent de capacités suffisantes pour participer effectivement aux processus mondiaux et nationaux d'élaboration des politiques d'éducation. (De 1 à 10)

21. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) sur la façon dont le Partenariat mondial, les partenaires extérieurs et la société civile peuvent améliorer la capacité des OSC à participer aux processus mondiaux et/ou nationaux d'élaboration des politiques d'éducation?

COMMUNICATION DU PARTENARIAT MONDIAL

22. Le Conseil d'administration et le Secrétariat du Partenariat mondial du GPE partagent des informations pertinentes dans les délais requis, ce qui permet une participation efficace de la société

civile aux processus mondiaux d'élaboration des politiques d'éducation dans le cadre du Partenariat mondial. (De 1 à 10)

23. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) pour améliorer la communication entre le Conseil d'administration et le Secrétariat du Partenariat mondial d'une part, et la société civile d'autre part, afin d'améliorer la participation des OSC aux processus mondiaux d'élaboration des politiques d'éducation dans le cadre du GPE?

COMMUNICATION DU GROUPE LOCAL DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION

24. Le groupe local des partenaires de l'éducation partage des informations pertinentes avec la société civile dans les délais requis, permettant à cette dernière de participer efficacement aux processus nationaux d'élaboration des politiques d'éducation. (De 1 à 10)

25. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) pour améliorer la communication entre le groupe local des partenaires de l'éducation et la société civile afin d'améliorer la participation des OSC aux processus nationaux d'élaboration des politiques d'éducation?

COMMUNICATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

26. La communication entre les organisations de la société civile favorise une forte participation aux processus nationaux d'élaboration des politiques. (De 1 à 10)

27. Quelles recommandations feriez-vous (s'il y a lieu) pour améliorer la communication entre les OSC de façon à accroître leur participation aux processus mondiaux et nationaux d'élaboration des politiques d'éducation dans le cadre du Partenariat mondial?

INCLUSION DANS LE PARTENARIAT MONDIAL

28. Tous les groupes de la société civile concernés sont associés aux processus mondiaux d'élaboration des politiques et aux instances de décision du Partenariat mondial. (Rank 1 through 10)

29. Quels sont les groupes exclus des instances de décision et des processus mondiaux d'élaboration des politiques dans le cadre du Partenariat mondial qui doivent être soutenus pour y participer efficacement?

INCLUSION DANS LE GROUPE LOCAL DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION

30. Tous les groupes de la société civile concernés sont inclus dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation afin de participer efficacement aux processus nationaux d'élaboration des politiques d'éducation. (De 1 à 10)

31. Quels sont les groupes exclus des groupes locaux des partenaires de l'éducation qui doivent être soutenus pour participer efficacement aux processus nationaux d'élaboration des politiques d'éducation?

INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

32. Tous les groupes concernés sont associés aux coalitions nationales de la société civile. (De 1 à 10)

33. Quels sont les groupes exclus des coalitions mondiales et/ou nationales de la société civile qui doivent être soutenus pour participer pleinement aux processus mondiaux et nationaux d'élaboration des politiques d'éducation dans le cadre du Partenariat mondial?

PRATIQUES OPTIMALES

34. Quelles pratiques optimales doivent être renforcées et soutenues pour accroître la participation de la société civile aux processus mondiaux et nationaux d'élaboration des politiques dans le cadre du Partenariat mondial?

FINANCEMENTS DÉDIÉS À LA SOCIÉTÉ CIVILE

35. Les financements dédiés aux organisations mondiales, nationales et/ou régionales de la société civile sont-ils suffisants pour favoriser une participation accrue et renforcer la responsabilité sociale dans le secteur de l'éducation ? Sinon, lesquelles nécessitent des financements additionnels selon vous?

STRATÉGIES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE DE RESPONSABILITÉ

36. Quelles activités ou stratégies de la société civile doivent être prises en compte pour renforcer la responsabilité sociale dans le secteur de l'éducation durant la période 2015-18 ?

SOUTENIR L'INCLUSION DES GROUPES MARGINALISÉS

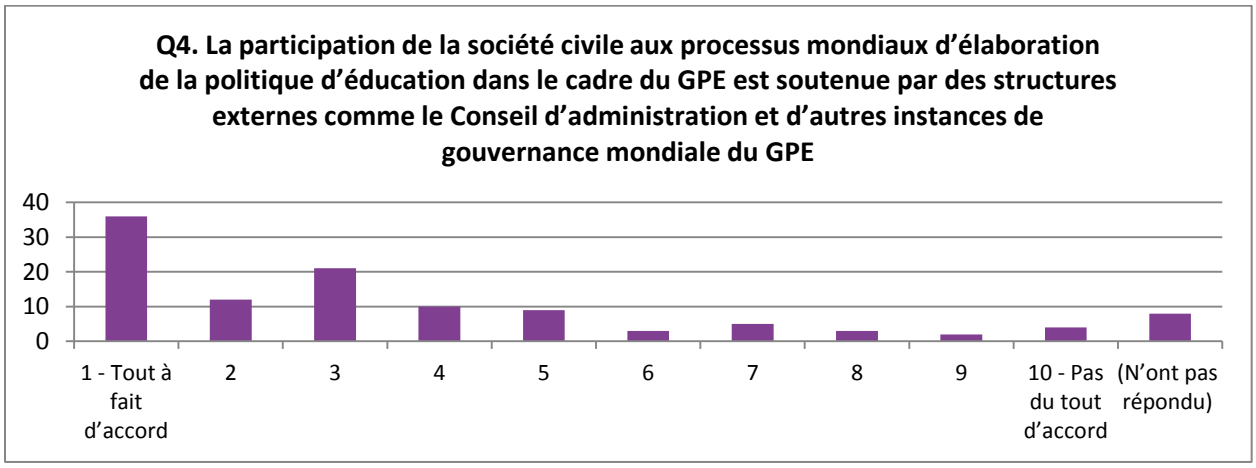
37. Quels sont les partenariats, les pratiques optimales ou les stratégies nécessaires pour inclure effectivement les groupes actuellement marginalisés dans les processus d'élaboration des politiques sectorielles de l'éducation?

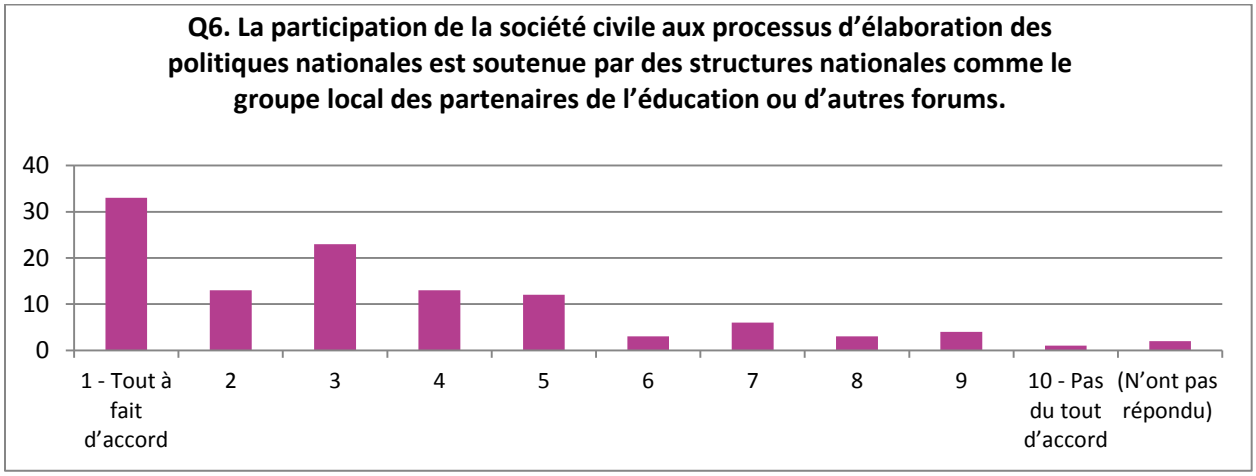
38. Veuillez formuler toute autre observation qui n'aura pas été suscitée par le questionnaire.

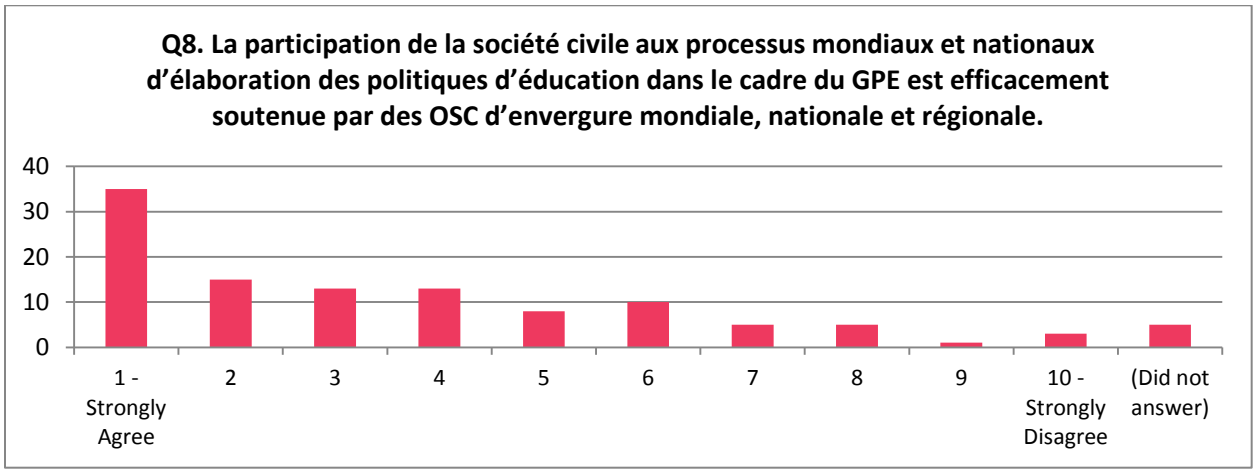
Annexe 5: Résultats du classement de Likert

GRAPHIQUES DE FRÉQUENCE

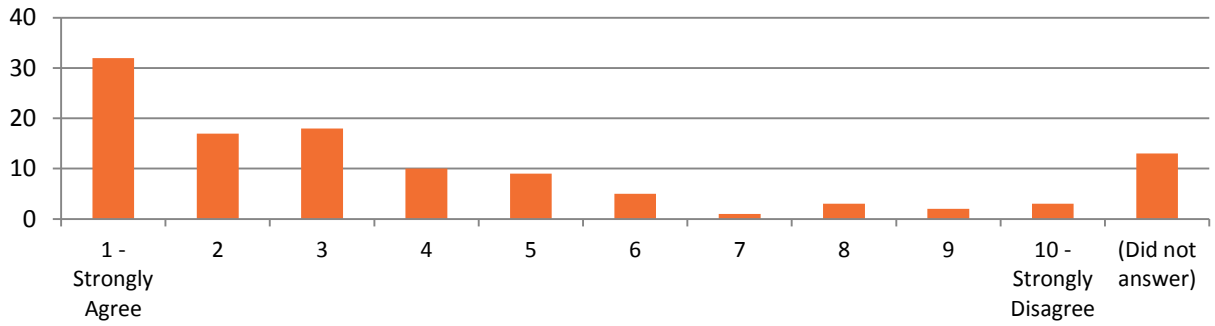
Remarque: L'axe des Y représente le nombre total de répondants qui ont choisi une réponse spécifique sur l'échelle de 1 à 10.



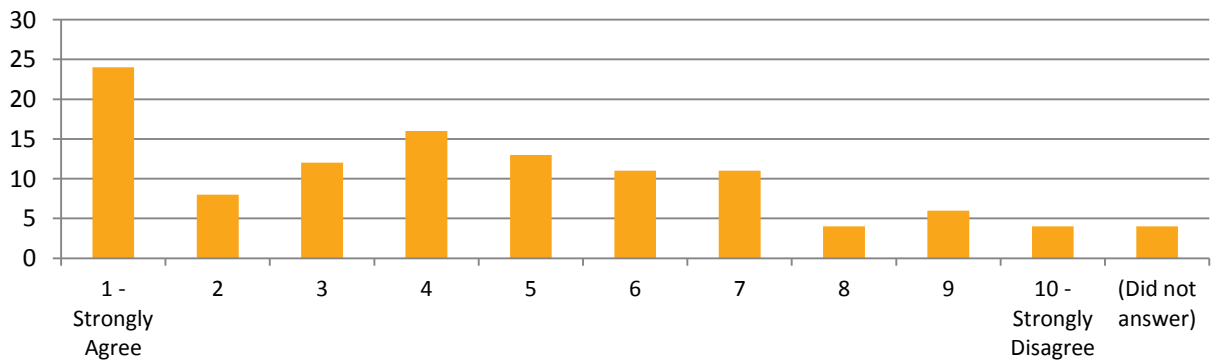




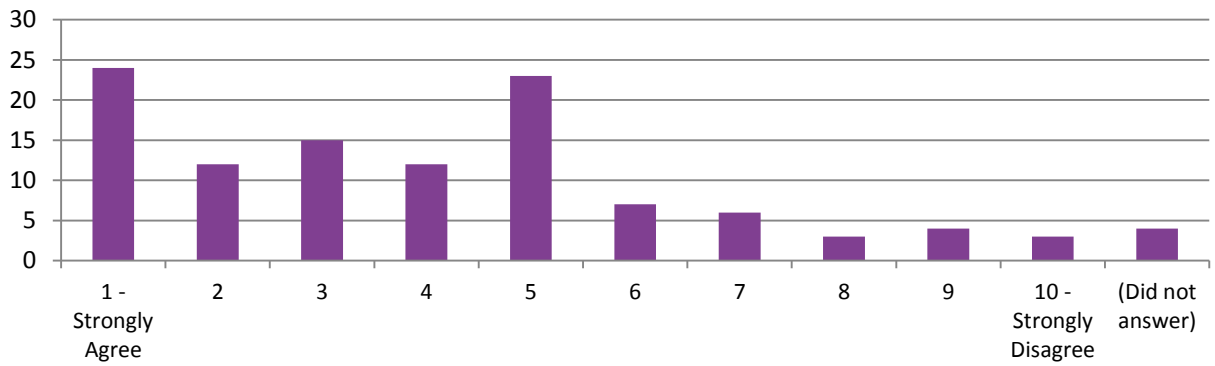
Q10. Le Conseil d'administration, le Secrétariat et d'autres structures de gouvernance mondiale du GPE prennent l'initiative d'associer la société civile aux processus mondiaux d'élaboration des politiques d'éducation dans le cadre du Partenariat.



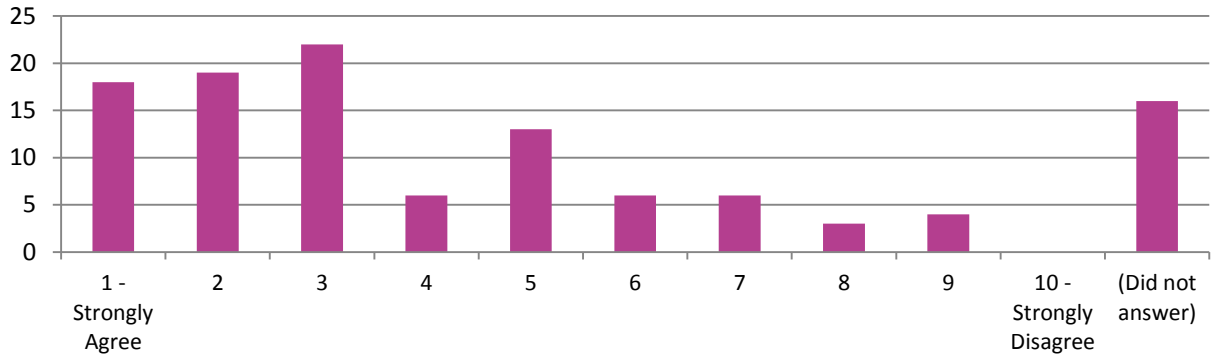
Q12. Les membres du groupe local des partenaires de l'éducation prennent l'initiative d'associer la société civile aux processus nationaux d'élaboration des politiques d'éducation.



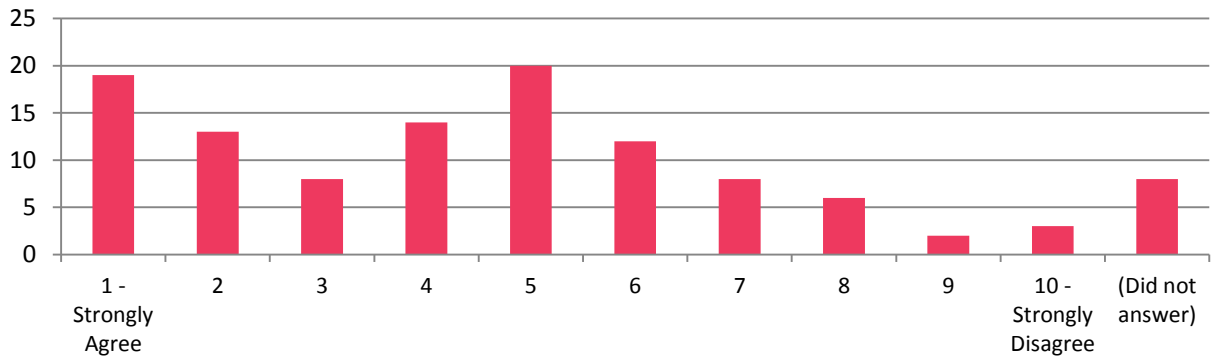
Q14. Les organisations de la société civile ont de solides fonctions de gestion et/ou un rôle moteur important leur permettant de participer aux processus mondiaux et nationaux d'élaboration des politiques d'éducation.



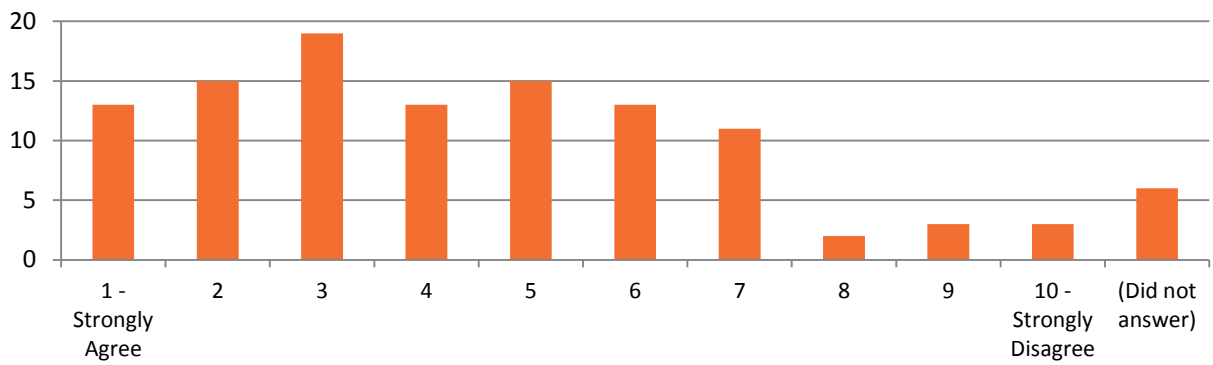
Q16. Le Conseil d'administration et le Secrétariat du GPE disposent de capacités suffisantes pour soutenir efficacement la participation des OSC aux processus mondiaux d'élaboration des politiques d'éducation.



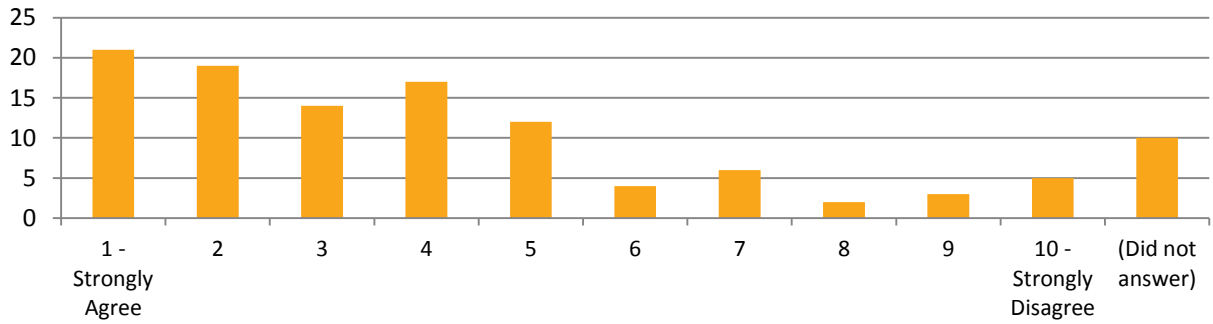
Q18. Les groupes locaux des partenaires de l'éducation disposent de capacités suffisantes pour associer effectivement les partenaires de la société civile aux processus nationaux d'élaboration des politiques.



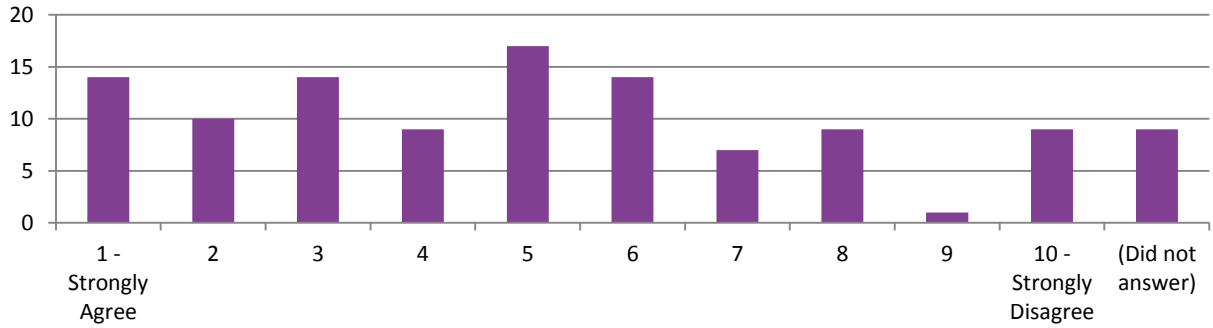
Q20. Les organisations de la société civile disposent de capacités suffisantes pour participer effectivement aux processus mondiaux et nationaux d'élaboration des politiques d'éducation.



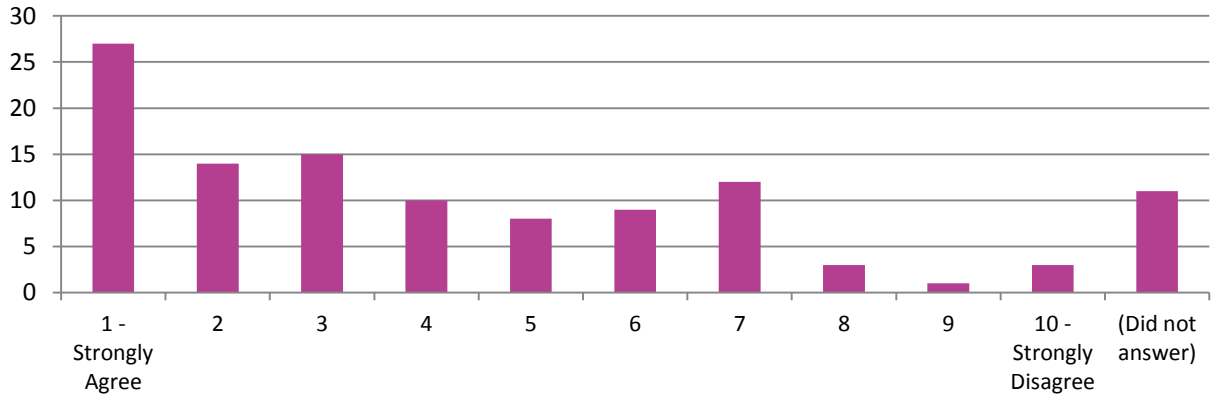
Q22. Le Conseil d'administration et le Secrétariat du GPE partagent des informations pertinentes dans les délais requis, ce qui permet une participation efficace de la société civile aux processus mondiaux d'élaboration des politiques d'éducation dans le

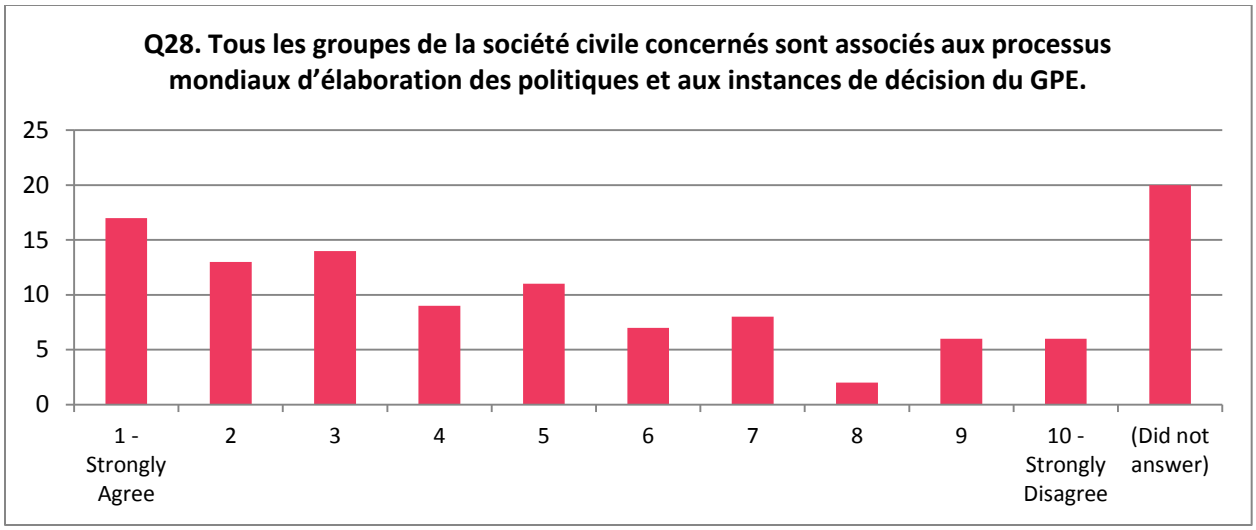


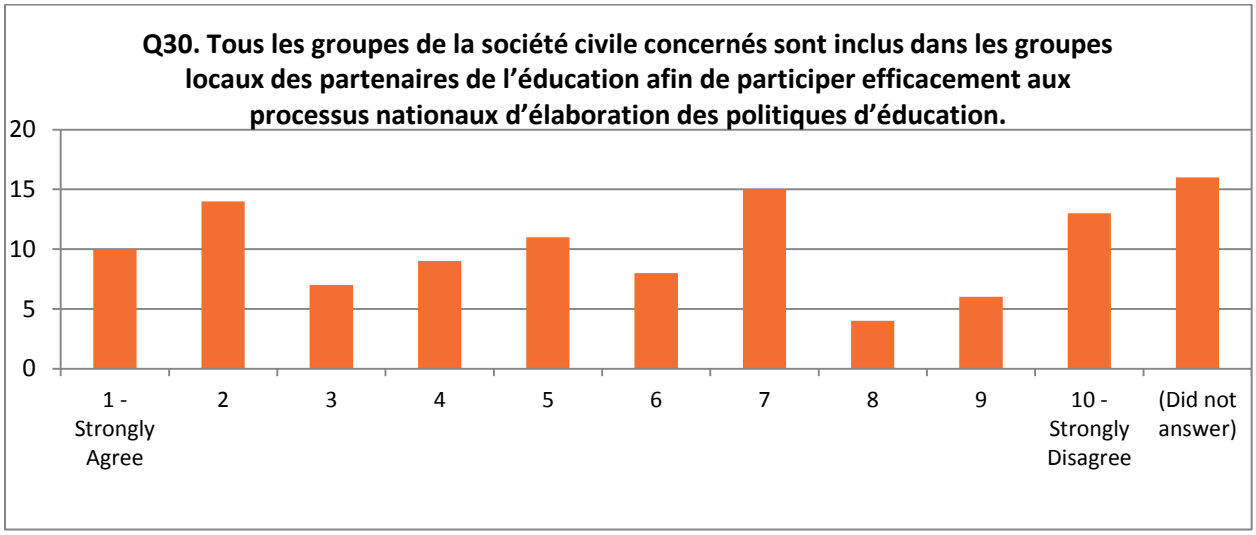
Q24. Le groupe local des partenaires de l'éducation partage des informations pertinentes avec la société civile dans les délais requis, permettant à cette dernière de participer efficacement aux processus nationaux d'élaboration des politiques d'éducation

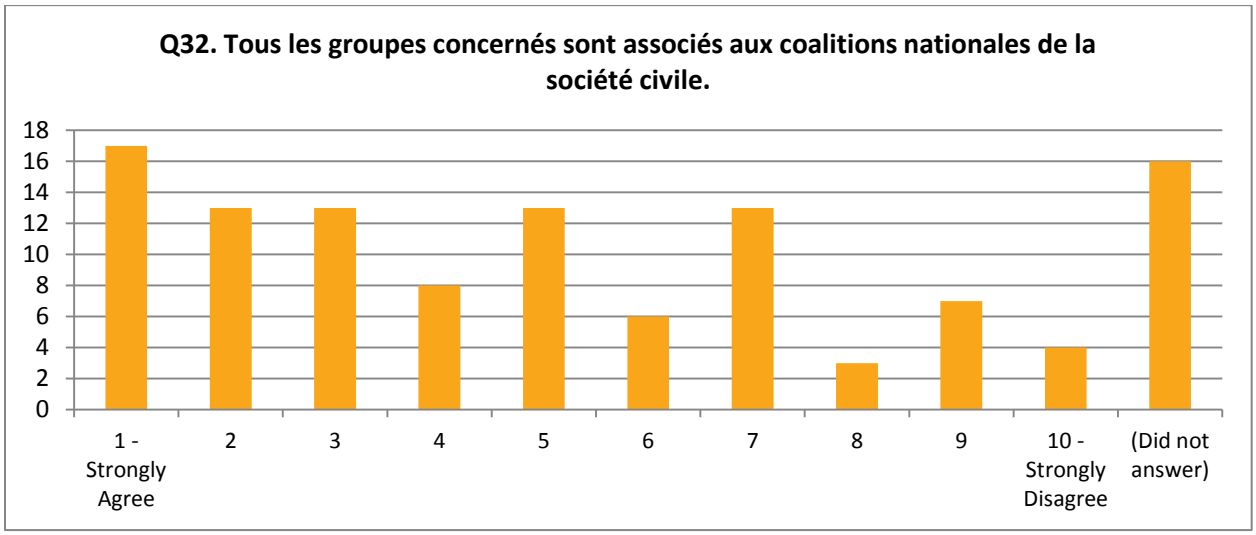


Q26. La communication entre les organisations de la société civile favorise une forte participation aux processus nationaux d'élaboration des politiques.




Q28. Tous les groupes de la société civile concernés sont associés aux processus mondiaux d'élaboration des politiques et aux instances de décision du GPE.
25
20
15
10
5
0
1 - Strongly Agree
2
3
4
5
6
7
8
9
10 - Strongly Disagree
(Did not answer)


Q30. Tous les groupes de la société civile concernés sont inclus dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation afin de participer efficacement aux processus nationaux d'élaboration des politiques d'éducation.
20
15
10
5
0
1 - Strongly Agree
2
3
4
5
6
7
8
9
10 - Strongly Disagree
(Did not answer)


Q32. Tous les groupes concernés sont associés aux coalitions nationales de la société civile.
18
16
14
12
10
8
6
4
2
0
1 - Strongly Agree
2
3
4
5
6
7
8
9
10 - Strongly Disagree
(Did not answer)

Annexe 6: Aperçu des pays où la société civile participe aux programmes

Pays	FSCE Phase 1 Total	FSCE Phase 2 À la fin 2013	Soutenus par AECID	Programme du GPE /de EI
TOTAL	**45**	**49**	**10**	**10**
AFRIQUE	**28**	**27**	**0**	**8**
Angola	*			
Burkina Faso	*	*		
Bénin	*	*		*
Burundi	*	*		
Cameroun	*	*		
Cap Vert	*	*		
République centrafricaine				
Côte d'Ivoire		*		*
Djibouti	*	*		
RDC	*	*		*
Éthiopie	*	*		
Gambie	*	*		
Ghana	*	*		
Guinée				
Guinée Bissau	*	*		
Kenya	*	*		
Lesotho	*	*		
Libéria	*			*
Madagascar				
Malawi	*	*		
Mali	*			*
Mauritanie	*	*		
Mozambique	*	*		
Niger	*	*		
Nigéria	*	*		
Rwanda		*		
Sénégal	*	*		*
Sierra Leone	*	*		*

Pays	FSCE Phase 1 Total	FSCE Phase 2 À la fin 2013	Soutenus par AECID	Programme du GPE /de EI
Somalie		*		
Tanzanie	*	*		
Togo	*	*		
Uganda	*			*
Zambie	*	*		
Zimbabwe	*	*		
ASIE	**13**	**13**	**0**	**1**
Afghanistan				
Bangladesh	*	*		
Cambodge	*	*		
Inde	*	*		
Indonésie	*	*		
République du Kirghizistan				
Mongolie	*	*		
Myanmar		*		
Népal	*	*		*
Papouasie-Nouvelle-Guinée	*			
Îles Salomon	*	*		
Sri Lanka	*	*		
Tadjikistan				
Timor Leste	*	*		
Vanuatu	*	*		
Vietnam	*	*		
Pakistan	*	*		
AMÉRIQUE LATINE & CARAÏBES	**4**	**4**	**10**	**1**
Argentine			*	
Bolivie	*	*		
Brésil			*	
Chili			*	
Colombie			*	
Costa Rica			*	
République dominicaine	*	*		

Pays	FSCE Phase 1 Total	FSCE Phase 2 À la fin 2013	Soutenus par AECID	Programme du GPE /de EI
Équateur			*	
Guatemala			*	
Haïti	*			*
Honduras		*		
Mexico			*	
Nicaragua	*	*		
Paraguay			*	
Pérou			*	
EUROPE DE L'EST		**3**	**0**	**0**
Albanie		*		
Géorgie		*		
Moldavie		*		
MOYEN-ORIENT		**2**	**0**	**0**
Soudan		*		
Yémen		*		

Annexe 7: Références

Àpropos du Partenariat mondial pour l'éducation:

- Mid-Term Evaluation of the EFA Fast Track Initiative, Final Synthesis Report, GPE, 2010
- Charter for the Global Partnership for Education, GPE, 2011
- Country Level Process Guideline, GPE, 2012
- Strategic Plan 2012 – 2015, GPE, 2012
- Global Governance Manual, GPE, 2013
- Results for Learning Report, GPE, 2013
- Civil Society Engagement Strategy, BOD/2013/11 Doc 05, Global Partnership for Education, November 2013.

Àpropos du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE):

- Global Campaign for Education (GCE). 2012. *Regional and National Civil Society Education Funds – CSEF: Evaluation Report and Country Reports*.
- Civil Society Advocacy: Good Practice Case Studies, GCE, 2012
- Civil Society Advocating for the Right to Education: Stories and lessons learned from Latin America and the Caribbean, CLADE, 2012
- Persuading Powers: Stories from Education Coalitions in Asia Pacific, ASPBAE, 2012
- Civil Society Education Fund (CSEF) Closing Report, GCE, 2012
- Expedited Review of Civil Society Education Fund Proposal, Global Partnership for Education Secretariat, 2012
- Civil Society Education Fund 2013 – 2014: Program Document, 2013
- CSEF 2012 – 2014 program documents: CSEF capacity support: South-South learning and collaboration; CSEF governance approach; CSEF guidelines on funding decisions for national coalitions; Human Resources Plan; CSEF & broad engagement of the civil society sector; Program Overview and National Coalition Proposal Guidelines; National Coalition Proposal Template, Budget Template; Revised Monitoring and Evaluation Framework, GCE, 2012 - 2014
- UNESCOs role as Supervising Entity, UNESCO & the Global Partnership for Education, 2013
- CSEF 2013 – 2015 Progress Report to UNESCO for the period 01 July to 31 December 2013, GCE, 2014
- Civil Society Strategy Update, Meeting of the Board of Directors, Global Partnership for Education, 2014
- Planning Matters in Education: A handbook for civil society participation in national education sector plan activities and processes, GCE, 2014
- CSEF review – for input to Global Partnership for Education background report on civil society participation, GCE secretariat, 2014

À propos de la participation de la société civile dans les processus des politiques de l'éducation:

- World Declaration on Education for All, World Conference on Education for All, Jomtien, 1990
- The Dakar Framework for Action, World Education Forum in Dakar, 2000
- Civil society engagement in EFA in the post-Dakar period. A self-reflective review, CCNGO/EFA, 2004
- Halfway to 2015 - Civil Society Engagement in Education Policy Dialogue and the EFA Process since Dakar 2000, CCNGO/EFA, 2007

- Funding Change: Sustaining Civil Society Advocacy in Education, CEF, 2007
- From NGOs to CSOs: Social Citizenship, Civil Society and "Education for All" – An Agenda for Further Research, Mundy, K. ,Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto, 2008
- Mundy, K., Cherry, S., Haggerty, M., Maclure, R. & Sivasubramaniam, M. (2007). Basic education, civil society participation and the new aid architecture: Lessons from Burkina Faso, Kenya, Mali and Tanzania. Toronto: Comparative and International Development Centre, OISE/UT
- Empowering civil society: On education Commonwealth Education Fund achievements, CEF, 2008
- Driving the Bus: The Journey of National Coalitions, Commonwealth Education Fund, CEF, 2008
- Civil Society and Aid Effectiveness: Findings, Recommendations and Good Practice, Organisation for Economic Cooperation and Development, 2009
- Report back on FTI Reform process. May 2010 FTI Board Meeting: Decisions Update. Policy Briefing, GCE , 2010
- Real World Strategies: A story of civil society advocacy, GCE, 2011
- Transnational Advocacy, Global Civil Society: Emerging Evidence from the Field of Education, Mundy, K. and Murphy, L in Comparative Education R3eview. 45(1) 85-126, 2001
- The Right to Education & Post 2015 Frameworks, GCE, 2013
- Review of Evidence: Progress on Civil Society Related Commitments of the Busan High Level Forum. Task team on Civil Society Development Effectiveness and Enabling Environment, 2014

À propos de la participation des enseignants dans les processus des politiques de l'éducation et du soutien du GPE:

- Recommendation Concerning the Status of the Teachers, ILO/UNESCO, 1966
- Developing and Implementing Teacher Policy. Teachers Matter: Attracting, Developing and Retaining Effective Teachers. OECD, 2005
- Review of Application of the Recommendations concerning Teaching Personnel (CEART), Joint ILO/UNESCO Committee of Experts, UNESCO, 2006
- Methodological Guide for the Analysis of Teacher Issues. Bernard, J., Tiyab, B., Bonnet., G. & Rodriguez, R., UNESCO, 2010
- Teacher self-efficacy, voice and leadership: towards a policy framework for Education International, Bangs, J. & Frost, D., EI Research Institute, 2012
- Teacher Union Governmental Relations in the Context of Educational Reform. Education International, Bascia, N. & Osmond, P., 2013
- Global Partnership for Education/GRA: Improving teacher support and participation in LEGs, Proposal Outline and budget, EI/UNESCO, 2013
- Engaging Teachers' Unions with the Global Partnership for Education. Draft Strategy Concept Note, EI, 2013
- The Role of Teachers' Unions in Latin America. Promoting Education Quality. Background Paper prepared for the Education for all Global Monitoring Report 2013/14, Gindin, J. & Finger, L., 2013.

À propos de la participation de la jeunesse dans le développement et dans l'éducation

- Office of the Secretary General's Envoy on Youth, web site: http://www.un.org/youthenvoy/
- Global Partnership for Youth in the Post 2015 Agenda, Office of the UN Secretary General's Envoy on Youth, web site: https://crowdsourcing.itu.int/

- UN Secretary General Global Education First Initiative: Youth Advocacy Group (YAG) web site: http://www.globaleducationfirst.org/youthadvocacygroup.html
- UNESCO and Youth Strategy, UNESCO web site: http://www.unesco.org/new/en/social-and-human-sciences/themes/youth/strategy/
- Convention on the Rights of the Child, UN, 1990
- World Bank Development Report: 'Development and next generations', underlining the importance of youth in the development agenda', The World Bank, 2007
- The Role of Child and Youth Participation in Development Effectiveness. A literature review, Child Fund Australia, 2011
- Global Monitoring Report 2012: Youth and Skills: Putting Education to Work, UNESCO, 2012
- Expert Meeting on the Human Rights of Youth, UN, 2013: http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Youth/ExecutiveSummary.pdf
- World Conference on Youth, Sri Lanka, May 2014, http://wcy2014.com/
- Youth Resolution: The Education we Want, General Global Education First Initiative: Youth Advocacy Group (YAG)
- The Education we Want: An Advocacy tool kit, Global Education First Initiative YAG, World at School and Plan International
- UNESCO Operational Strategy on Youth 2014 – 2021, UNESCO, 2014
- Conclusions of the 8th UNESCO Youth Forum held at Headquarters, UNESCO, 2013
- IIEP Policy Forum 'Engaging Youth in Planning Education for Social Transformation', 16-18 October 2012, Paris: Concept Note; Summary Report; Agenda for Action, IIEP, 2012
- Planning education with and for youth: Volume I: 'Can you hear me? Now, are you listening? by Anja Hopma, Volume II: A review of youth engagement in national education and youth plans and policies, by Lynne Sergeant, IIEP
- Youth Participation in Development: A Guide for Development Agencies and Policy Makers, DFID-CSO Youth Working Group: http://restlessdevelopment.org/file/youth-participation-in-development-pdf
- Youth recommendations, Second Global Partnership for Education GPE replenishment Conference Brussels, June 26th 2014, Global Partnership for Education, 2014